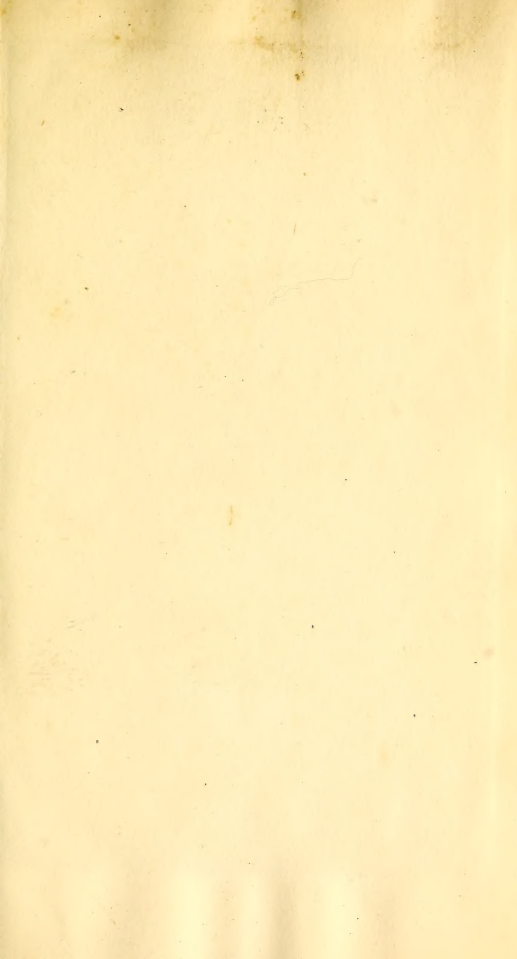


for
4 vols

39 full page
Colored
Steel Plates

650—









L'AFRIQUE,

OU

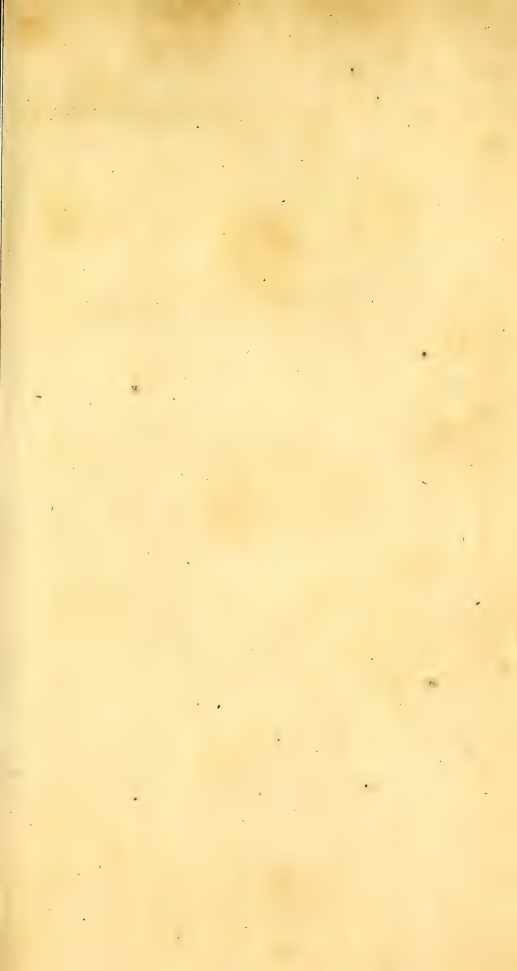
HISTOIRE, MOEURS, USAGES

ET COUTUMES

DES AFRICAINS.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

Outre les quarante-quatre planches annoncés sur les titres de cet ouvrage , il y a encore deux planches de cartes géographiques , et une planche de musique.





L'AFRIQUE,

OU

HISTOIRE, MOEURS, USAGES

ET COUTUMES

DES AFRICAINS.

Le Sénégal.

PAR R. G. V.

Orné de quarante-quatre planches, exécutées
la plupart d'après les dessins originaux inédits,
faits sur les lieux.

TOME PREMIER.



PARIS,

NEPVEU, LIBRAIRE, PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

1814.



49.7
34
212
-1
B
MAN



PRÉFACE.



DEPUIS vingt ans l'Afrique, qui jusqu'alors n'avoit été considérée que comme une mine d'hommes à exploiter, a fixé l'attention de l'Europe savante. On a cherché à étudier les caractères, les mœurs, les usages, les coutumes des peuples qui l'habitent ; on a voulu connoître les Etats qui la composent, les révolutions qu'ils ont subi. On a désiré porter la civilisation parmi eux. Sparrman, Gordon, le Vaillant, ont parcouru l'Afrique méridionale ;

et découvert des hordes jusqu'alors inconnues. Une société anglaise, composée d'hommes estimables, mue uniquement par la philanthropie, a cherché à réaliser des projets en apparence chimériques, mais qu'un commencement d'exécution a déjà rendus probables, et dont peut-être un jour on verra l'accomplissement. L'établissement de la Colonie de Sierra - Léona en est la preuve. Mungo-Parck a parcouru, à travers mille dangers, des pays entièrement inconnus. La véracité de ses rapports se trouve attestée par tous ceux qui connoissent l'Afrique. Le gouvernement anglais, qui peut-être n'a été guidé que par les intérêts de sa politique, a favorisé le succès d'une

PRÉFACE.

entreprise qui étoit d'accord avec ses vues. La liberté des nègres vient d'être proclamée par toutes les nations de l'Europe. Peu importe les motifs qui ont ammené ces résultats, s'ils peuvent être utiles à l'humanité; il est du devoir de tous d'y concourir.

Deux voyages faits en Afrique pendant les années 1785, 86, 87 et 88, avec M. le chevalier de Boufflers, alors gouverneur du Sénégal, deux ans de séjour au Sénégal ou à Gorée, pendant lesquels j'ai appris la langue ouolofe, plusieurs voyages faits dans l'intérieur, chez les petits princes du pays, et par ordre du gouvernement français, m'ont mis à même de connoître la partie de l'Afrique, sur laquelle j'en-

treprends de donner des détails. Depuis long-temps une grande partie de ce qui est consigné dans ce petit ouvrage étoit écrit ; je l'ai augmenté de tout ce que j'ai trouvé d'authentique dans les auteurs qui ont parlé de cette partie de l'Afrique. Ayant toujours conservé des relations avec les chefs de la colonie du Sénégal , j'ai pu rectifier ce qui étoit inexact , rétablir les faits qui avoient été omis.

De jolies gravures faites avec soin , exécutées d'après des dessins authentiques dont la plupart ont été faits sur les lieux , ornent chaque volume.

L'intention de l'éditeur de cet ouvrage , s'il est agréable au public ,

est de continuer l'histoire de l'Afrique sur le même plan, en décrivant successivement tous les pays qui bordent la côte, et ceux de l'intérieur. Cette entreprise ne sera confiée qu'à des voyageurs témoins oculaires; l'on aura alors une histoire aussi complète qu'il est possible, d'une partie du monde presque entièrement inconnue jusqu'ici; on l'aura dépouillée de ces contes ridicules qui nuisent à l'intérêt du récit, ôtent toute confiance, même à ce qui pourroit être vrai. Des circonstances heureuses viennent favoriser la publication de cet ouvrage. Le gouvernement du Sénégal est, par le traité de paix de 1814, rendu à la France tel qu'elle le possédoit

avant la révolution , c'est-à-dire , depuis le Cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Léona. Cette possession, rendue à ses anciens maîtres, doit augmenter l'intérêt de cette histoire pour des lecteurs français.

HISTOIRE,
MOEURS, USAGES
ET COUTUMES
DES AFRICAINS.

Le Sénégal.

CHAPITRE PREMIER.

Établissemens européens en Afrique,
depuis le cap Boyador jusqu'au fleuve
de Gambie.

CE fut vers le commencement du
quinzième siècle que le prince Henri
de Portugal, fils du roi Jean I^{er},
entraîné par la passion des décou-

vertes, trouva des Portugais assez hardis pour se rendre jusqu'au cap Boyador, non loin des frontières des Etats de Maroc. Les bruits absurdes d'une mer de feu, qui se trouvoit derrière ce cap, arrêterent, pendant treize ans, le courage des Portugais. La fermeté de Henri triompha de la superstition. En 1444, on double le cap; on passe le tropique, et on va à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au cap Verd. On découvre les îles du cap qui porte ce nom et les îles Açores. Sur un rocher de l'une de ces dernières, l'on rapporte que l'on trouva une statue représentant un cavalier tenant sa main gauche sur le cou d'un cheval, montrant l'Occident de la main droite, et semblant indiquer la route de l'Amérique; l'inscription en caractères in-

connus fait croire que ce monument pouvoit être l'ouvrage des Phéniciens ou des Carthaginois.

Les Portugais parcoururent la côte d'Afrique, forment des établissemens, dont on retrouve encore des traces à Arguin, à Portendick, à Rufisque, à Portudal, à Joal. Quelques mots portugais passés dans la langue des nègres, des villages entiers réclamant, malgré leur couleur, l'origine portugaise, conservant des traces de la religion de cette nation, possédant sa langue assez pour se faire entendre, prouvent le rôle que ces Européens ont joué sur cette partie de la côte.

Des malheurs accablent le Portugal : il passe sous la domination de l'Espagne ; le courage de la nation s'affoiblit ; elle perd son influence dans cette

partie de l'Afrique ; et les Français lui succèdent.

Des compagnies de marchands de Dieppe et du Havre, qui prétendoient que cent ans avant les Portugais, des Normands avoient découvert la côte occidentale d'Afrique, formèrent des établissemens, construisirent des forts à l'île Saint-Louis du Sénégal, à Gorée, et dans le bas de la côte. Leur commerce prospéra long-temps ; mais les divisions intestines de la France affoiblirent leur crédit, portèrent le désordre dans leurs affaires, et les forcèrent d'abandonner la plupart de leurs comptoirs.

En 1664, une compagnie érigée par le gouvernement, sous le titre de *Compagnie des Indes occidentales*, prit possession de tous les forts de la

côte d'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance , moyennant 150,000 fr. d'indemnité aux anciens propriétaires.

Malgré le privilège exclusif, cette compagnie ne put se soutenir, et jusqu'en 1719, cinq autres, sous différens noms, se succédèrent toujours avec désavantage. A cette époque, la compagnie des Indes, connue d'abord sous le nom de *Compagnie de Mississipi*, acheta pour un million six cent mille livres les droits de la dernière compagnie du Sénégal, profita des erreurs de celles qui l'avoient précédée, et porta, sous MM. André Brue et David, le commerce du Sénégal à un haut degré de splendeur; elle fit construire les forts de Podor et de Galam. Cet éclat se soutint jusqu'en 1755, où, la guerre ayant été déclarée, les

Anglais se présentèrent devant le Sénégal, et s'en emparèrent en 1757, après un siège de huit jours. Cette possession leur fut confirmée par la paix de 1763; Gorée fut cependant rendu aux Français.

Sous les Anglais, le commerce du Sénégal languit; ils évacuèrent par politique Arguin et Portendick pour concentrer le commerce de la gomme dans l'intérieur de la rivière, abandonnèrent les forts de Galam et de Podor. Ils paroissoient mettre peu d'importance à la possession de l'île Saint-Louis, lorsqu'ils en furent chassés en 1779 par les Français qui, à la paix de 1783, rentrèrent dans tous leurs anciens droits.

Les premières années de la conquête, le commerce fut libre; mais

bientôt une compagnie, sous le titre de *Compagnie de la Guiane*, obtint du gouvernement le privilège exclusif de la traite de la gomme; ayant mal administré, une seconde lui succéda. Il fut aussi accordé à celle-ci en 1788 un privilège exclusif général, qui fut détruit en 1792 par l'effet de la révolution.

La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1793. La colonie du Sénégal, toujours languissante, resta encore long-temps entre les mains de la France par les soins d'un gouverneur intègre et éclairé, M. Blanchot. Gorée, après avoir été plusieurs fois pris et repris, a fini par rester aux Anglais; et le Sénégal est tombé en leur pouvoir en 1808, après la mort du gouverneur qui s'y étoit si long-temps maintenu.

Le traité, qui a eu lieu en 1814 entre la France et les puissances alliées, a décidé du sort de cette partie de la côte, peu utile jusqu'à présent à ses possesseurs, mais qui pourroit le devenir un jour. Cette colonie est rendue à la France, ainsi que Gorée.

CHAPITRE II.

Le cap Blanc , naufrage de Saugnier,
Arguin, Portendick.

LE pays situé entre le cap Boyador et le cap Blanc n'est connu que par les fréquens naufrages qui ont lieu sur cette côte. Il est habité par les Maures Mongearts. C'est dans ces parages que M. Saugnier , qui passoit au Sénégal pour affaires de commerce , naufragea en 1784. Le 17 janvier à quatre heures du matin , le navire où il étoit passager touche terre par

l'imprudence du lieutenant, et éprouve une secousse épouvantable. L'obscurité de la nuit, le mugissement des vagues, la férocité connue des gens du pays, plongent l'équipage dans l'anéantissement. Le navire se soutenoit cependant, il faisoit peu d'eau, on eût pu l'alléger ; à cinq heures et demie, battu par les lames, il fait eau avec abondance. On coupe la mâture, on cherche à faire approcher le navire de terre. Il étoit à un quart de lieue du rivage qui paroissoit inhabité ; un jeune homme se jette à la mer, se passant une ligne de sonde autour du corps ; elle devoit servir à tirer à terre un cordage plus fort, qui auroit aidé les naufragés. La ligne se casse, le jeune homme accablé de fatigues, arrive et se met à l'abri du vent, dans un ton-





De champ sort de son tonneau et se jette à la mer; il est arrêté par les Maures

neau que la mer avoit déjà porté sur la côte. A peine y est-il, que l'on voit courir un animal que la frayeur fait prendre pour un tigre ; c'étoit un chien des Maures. On ne tarde point à les voir paroître ; ils accourent en foule vers le rivage en poussant des hurlemens affreux. (*Voy. la pl.*)

Decham, c'étoit le nom du malheureux jeune homme, sort de son tonneau, et se jette à la mer pour regagner le navire. Il est arrêté par les Maures ; ils le traînent sur le rivage, lui enlèvent sa chemise, et le conduisent nu sur le haut de la colline. Placés sur le devant du navire, les naufragés tendoient les bras vers ces hommes, leur demandoient grâce, comme s'ils eussent pu en être entendus. A l'aide de lunettes, ils les

voient faire un trou dans le sable , y mettre l'infortuné Decham , et le couvrir en entier. Deux Maures le gardoient ; une partie d'entr'eux vouloit gagner le navire en nageant , d'autres s'occupoient à recueillir le bois apporté par les vagues. Ces derniers firent un grand feu , coururent chercher Decham , le portèrent à quatre , et l'exposèrent devant le brasier. Tantôt ils le suspendoient par les pieds , tantôt ils le mettoient en travers , et se le faisoient passer de main en main. De nouveaux venus prennent la place des premiers , et se mettent à danser autour du feu en jetant des cris épouvantables. Ce qui n'étoit qu'un soin d'hospitalité paroît un repas de cannibales ; le désespoir est à son comble. Le canot mis à la

mer et armé , chavire de suite. L'on projette de ponter et d'équiper la chaloupe pour se rendre soit aux Canaries, soit au Sénégal. Les cordages qui la retenoient se cassent ; on l'abandonne, elle fuit vers le rivage , et bientôt est brûlée par les Maures. Le navire se brisoit à vue d'œil , chaque lame sembloit devoir l'entr'ouvrir.

Le tonnelier , homme courageux , tire un instant l'équipage de sa consternation. « Amis, s'écrie-t-il , il faut périr ici ou tomber entre les mains de ces peuples ; je me dévoue , examinez quel sera mon sort. » Il se jette à la mer ; vingt Maures nagent au-devant de lui , on le mène sur le rivage , on le dépouille de sa chemise , on l'expose au feu en dansant autour de lui , il est entièrement dérobé aux regards de

ses compatriotes. Le capitaine au désespoir propose de faire sauter le vaisseau. Un officier, le sabre à la main, menace de poignarder le premier qui s'approchera de la *Sainte-Barbe* ; le capitaine se tire deux coups de pistolet, et se manque. Le spectacle horrible de cet homme baigné dans son sang, le visage à moitié emporté, loin d'abattre l'équipage, lui donne une sorte d'énergie. Le jour commençoit à poindre, on forme un radeau. Les Maures arrivent en nageant, mais ne s'occupent que de piller ; on lance le radeau. Dix des naufragés s'y placent, quatre sont enlevés par les lames ; l'officier qui la veille, par son courage, avoit empêché le navire de sauter, se noie ; les trois autres sont sauvés par les Maures. Le reste de

l'équipage se sauve soit sur un nouveau radeau, soit sur les débris du navire portés à terre par les vagues. Rassemblés sur le rivage, les blancs sont menés à une demi-lieue dans les terres par les Maures, qui les séparent par bandes, et bientôt fondent sur eux le sabre à la main. Les naufragés nus et sans armes furent machinalement leurs ravisseurs, qui combattent entr'eux pour savoir à qui restera la proie. Saugnier, poursuivi par deux Maures, se jette entre les bras de l'un d'eux, l'autre en voulant poignarder le blanc qui pare le coup, tombe expirant sous le poignard du Maure son adversaire. Saugnier, conduit par son maître au milieu de la horde près de la mer, se livre pendant la nuit aux réflexions les plus

noires. Il croit trouver un meilleur sort en s'enfonçant dans les terres, il s'échappe, et est bientôt repris par d'autres Maures qui le mènent dans leur camp, le traitent avec humanité, lui donnent du lait, le couvrent de peaux, ôtent les épines de ses pieds, lui mettent sur la plante du goudron et du sable, et les lui présentent à plusieurs reprises devant un brasier, pour les endurcir contre la marche; ce qui lui explique le prétendu supplice de Decham et du tonnelier, et lui rend la tranquillité d'âme. Après plusieurs jours de marche, il est entraîné vers le sud avec espérance d'être vendu au Sénégal. La guerre qui régnoit alors entre différentes tribus, s'oppose à ce que ce projet soit réalisé; il est ramené dans le

désert, vendu à différentes reprises, tantôt bien, tantôt maltraité; enfin, racheté par ordre des négocians français et anglais, établis à Mogador (en arabe *Souera*), il touchoit à sa délivrance, lorsque lui et plusieurs autres personnes de l'équipage qu'il avoit retrouvées, sont déclarés esclaves de l'empereur de Maroc, jaloux de ce que des chrétiens l'avoient devancé dans le projet qu'il avoit fait connoître de tirer les captifs des mains des Maures du désert. Cependant, au bout de quelques semaines, des motifs de politique engagent l'empereur à donner la liberté aux blancs qui, après six mois d'esclavage et d'infortunes, retournent dans leur patrie.

Ces exemples de naufrages se répètent fréquemment; il seroit cepen-

dant facile de les éviter en passant à l'ouest des Canaries , pour se rendre au Sénégal.

Le cap Blanc, situé par $20^{\circ} 47'$, lat. nord, a reçu son nom de la blancheur des sables qui le couvrent. A vingt-une lieues de là, est l'île d'Arguin, qui n'est qu'à une lieue du continent; elle a huit à neuf mille toises de circonférence, et est située dans le fond du golfe qui porte son nom. Ce golfe, rempli de tortues et de poissons de toute espèce, est fermé par deux bancs de sable, de près de vingt-cinq lieues de long entre lesquels se trouvent deux passes: celle du nord n'a que six brasses de profondeur, celle du sud est plus profonde.

Les Portugais furent les premiers

qui s'établirent à Arguin, ils y construisirent un fort et deux belles citernes, en partie comblées aujourd'hui, mais dont on trouve encore les traces. En 1638 les Portugais furent chassés par les Hollandais, qui établirent dans l'île un fort régulier. Arguin, pris et repris par les Hollandais et les Français, finit par rester à ces derniers, qui ruinèrent tous les ouvrages qui se trouvoient sur l'île, et l'abandonnèrent. Cet établissement n'avoit servi qu'à détourner du Sénégal le commerce de la gomme que l'on vouloit y concentrer.

En longeant la côte vingt-six lieues au sud d'Arguin, près l'île de Tider, est la rivière Saint-Jean, que quelques personnes regardent

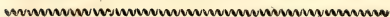
comme un bras du fleuve du Sénégal : opinion peu vraisemblable.

En descendant toujours vers le sud, on voit les mottes d'Angel, qui sont deux dunes de sable d'une hauteur moyenne; quatre lieues plus bas on trouve la baie de Portendick, en langue maure, *Gioura*, située par $18^{\circ} 25'$, lat. nord.

Cette baie, ouverte de toute part, ainsi que celle du petit Portendick, offre, pendant huit mois de l'année, un mouillage assez sûr, mais qui n'est point tenable depuis le mois de juin jusqu'en octobre.

Les Hollandais avoient établi autrefois un fort en bois à Portendick, qui suivit le sort d'Arguin, et finit par être brûlé par les Français. Ce point ne peut être considéré que

comme une escale où l'on pourroit faire, avec avantage, le commerce de la gomme, vu la proximité des forêts de gommiers : il est donc de l'intérêt de la nation qui possède le Sénégal, d'anéantir Portendick.



CHAPITRE III.

Naufrage et captivité de Brisson.



APRÈS avoir parlé du naufrage de Saugnier, nous éviterions de parler immédiatement de celui de Brisson, si, outre l'intérêt que nous paroît offrir ce dernier, il étoit un nouvel exemple des dangers auxquels sont exposés ceux qui naviguent sur cette partie de la côte d'Afrique.

Au mois de juin 1785, M. Brisson, officier de l'administration des colonies, s'embarque pour le Séné-

gal, sur le navire *la Sainte-Catherine*, capitaine le Turc. Dans plusieurs voyages antérieurs M. Brisson s'étoit convaincu des dangers qu'il y avoit à courir sur la côte d'Afrique, il en fit l'observation au capitaine, qui y fit peu d'attention. Le 10 juillet, à minuit, le navire touche sur un banc, l'équipage étoit plongé dans le sommeil; on apercevoit une anse entourée de rochers: le capitaine, saisi d'effroi, fait diriger vers l'écueil, trois fois le navire frappe contre le sable, et reste immobile.

On veut relever le vaisseau, on abat la mâture: la chambre étoit déjà pleine d'eau. On met la chaloupe à la mer, une partie de l'équipage s'y embarque; elle est renversée

par les vagues : les passagers sont dispersés par les flots , et jetés sur la plage. M. Brisson sauve un de ses compagnons d'infortune , ranime le courage des naufragés ; on remet à flot la chaloupe : le reste de l'équipage est porté à terre.

Débarqués sur une rive inconnue, ces infortunés montent sur les rochers, et aperçoivent une plaine immense couverte d'un sable blanc.

Nulle trace d'habitation ; on avance vers des coteaux couverts d'une espèce de fougère, et qui de loin paroissent boisés. On reconnoît de la fiente de chameaux ; bientôt on découvre ces animaux qui paissoient çà et là. L'espérance renaît parmi les naufragés, que pressoient la faim et la soif ; cependant les cris des pas-

teurs portent l'alarme dans le camp des Maures : ces sauvages accourent en bondissant et en poussant des hurlemens épouvantables.

M. Brisson recommande à la troupe de ne point se séparer, il sait quelques mots d'arabe, et espère en tirer parti. Deux officiers du bord s'éloignent, ils sont aussitôt enveloppés, et disparoissent. L'effroi s'empare des blancs; les Maures fondent sur eux avec férocité, armés de coutelas et de poignards: ils blessent les uns, dépouillent les autres, et les étendent expirans sur le sable.

M. Brisson aperçoit un Maure sans armes; il croit le reconnoître pour un de ceux qui accompagnoient Ali-Kouri, chef des Trarzats, qu'il avoit vu au Sénégal. Il se jette dans

ses bras , six autres de ses camarades suivent son exemple ; un regard de dédain et de mépris fut l'accueil qu'ils reçurent du maître qu'ils venoient de choisir.

Après plusieurs questions, auxquelles on ne put guère répondre que par des gestes, M. Brisson parvint à faire entendre que, si on vouloit le mener, lui et ses compagnons, au Sénégal, lieu de leur destination, il avoit sur lui de quoi récompenser son nouveau maître de ses peines. On lui demanda aussitôt ce qu'il possédoit; il remit plusieurs bijoux en or et en argent, d'assez grande valeur, et 220 liv. en espèces.

A la vue de ces objets, la joie éclata sur la figure du Maure; il cacha son butin dans ses vêtemens, en-

trelaça ses doigts entre ceux de Brisson, demanda qu'on lui indiquât le lieu du naufrage, et appelant quelques uns des siens, leur dit de le suivre. A la manière dont il fut obéi, on pouvoit juger qu'il jouissoit d'une grande considération : c'étoit en effet le talbe, ou prêtre de la horde.

Arrivés sur le bord de la mer, les Maures poussent des cris de joie, veulent forcer les naufragés à se rendre au vaisseau à la nage : sur leur refus, ils s'y rendent eux-mêmes ; la jalousie se peignoit sur la figure de ceux qui ne savoient pas nager.

Dès que le bruit du naufrage se fut répandu, on vit arriver de toutes parts des sauvages avides, qui bientôt en vinrent aux mains, plusieurs perdirent la vie ; les femmes, fu-

rieuses de ne pouvoir partager le butin, se jetèrent sur les blancs, les dépouillèrent de leurs vêtemens, et les accablèrent d'outrages.

Sidy-Mohammed-del-Zouze, de la tribu des Labdesseba, l'une des plus féroces du désert, maître de Brisson, n'étoit rien moins que guerrier; s'apercevant que la foule des Maures grossissoit à chaque instant, il appela deux de ses amis qu'il associa fort adroitement à la possession de douze naufragés qui s'étoient donnés à lui; il s'entendit avec ses associés tant pour le partage de ce que l'on avoit déjà retiré du navire, que pour celui des esclaves qui étoient en sa possession, et s'éloigna ensuite à une lieue dans les terres.

Les naufragés, après avoir été de

nouveau dépouillés et visités, à l'exception de Brisson qui réclama et obtint quelques égards, furent entassés dans une méchante cabane couverte de mousse.

Mohammed enterra son petit trésor dans le sable, et retourna vers la mer, pour savoir ce qui lui revenoit du pillage du navire.

Les blancs, abandonnés à eux-mêmes, voient une troupe de Ouadelims, la plus cruelle des tribus, qui vient fondre sur eux avec fureur; ces barbares saisissent les uns par la gorge, les autres par les cheveux. Brisson dans ce tumulte, entraîné par deux de ces sauvages féroces, est dépouillé du peu de vêtemens qui lui restoient; en proie à mille outrages, il est jeté sur un monceau

de sable , il voit les cordes que l'on prépare pour le lier , il se croit à sa dernière heure. Un des associés de Mohammed accourt hors d'haleine :
« Arrêtez, barbares, s'écrie-t-il ,
» arrêtez ! vous violez l'asile de Sidy ,
» vous enlevez son esclave , et bien
» plus encore , vous foulez aux pieds
» les livres sacrés ; il réclame l'as-
» semblée des vieillards des deux
» tribus pour juger les coupables ,
» rende-lui son esclave , ou rien
» n'arrêtera sa vengeance. »

La crainte de la malédiction du talbe produisit l'effet désiré. Brisson fut remis de suite entre les mains de Nouégem, c'étoit le nom de l'envoyé : celui-ci le conduisit aussitôt à l'assemblée du conseil ; en le présentant,
« Voici, dit-il, l'esclave de Sidy Mo-

» hammed , je l'ai suivi pendant tout
» le jour pour ne pas le perdre de
» vue ; après mille dangers, je l'ai
» retiré d'entre les mains de ses ravis-
» seurs ; je demande pour récom-
» pense qu'il m'appartienne ; je lui ai
» vu remettre , à son maître , une
» quantité d'effets précieux. » Une
troupe de femmes et d'enfans, entou-
rant Brisson , le considéroient , et
crioient : *es rey*, c'est un roi.

Le talbe furieux jette sur Nouégem un regard effrayant. Que ce chrétien, dit-il, soit roi ou non , il s'est jeté dans mes bras, il m'appartient. Eh, quel rapport peut-il y avoir entre le talbe de la tribu, et un Nouégem ?

Celui-ci , enflammé de colère , tire son poignard , et alloit en percer Brisson , quand Sidy jette sur lui son

chapelet, prend le livre qui pendoit à sa ceinture, et va prononcer l'anathème; des femmes le couvrent à l'instant de leurs corps, et le remettent entre les mains du prêtre courroucé. Le conseil approuve l'acte d'autorité du talbe, et sanctionne sa conduite.

A quelques pas de là, Brisson retrouve ses camarades, qu'il désespéroit de revoir; ils étoient épuisés par la faim et la fatigue; lui-même, depuis deux jours, n'avoit encore pris aucun aliment. Après avoir opposé aux mauvais traitemens un courage étonnant, cédant enfin à la nature, il laissa couler ses larmes; quelques femmes, s'en étant aperçues, lui jetèrent du sable dans les yeux, pour sécher, disoient-

elles, ses paupières. La nuit vint le dérober à la rage de ces monstres.

Le troisième jour, les esclaves reçurent pour nourriture un peu de farine d'orge gâtée et mêlée avec de l'eau de mer. Ce triste repas fut interrompu par des cris d'alarme; on craignoit une nouvelle invasion des Ouadalims. Sidy-Mohammed convint d'un rendez-vous avec ses associés, et se retira avec ses captifs derrière des monticules de sable où il resta caché jusqu'à ce que d'autres Arabes, intéressés à sauver leur butin, fussent venus se joindre à lui, et renforcer sa troupe. Un guide avoit placé de distance en distance de petites pyramides de pierre pour indiquer le chemin, et empêcher la caravane de tomber dans quelque horde

ennemie. A la pointe du jour on se mit en marche pour se rendre dans l'intérieur aux adouars, ou camps de la tribu.

La marche fut extrêmement pénible ; après avoir gravi des montagnes très-hautes et couvertes de cailloux tranchans , l'on descendit dans un fond sablonneux, couvert de chardons épineux. Brisson avoit la plante des pieds en sang , son maître le fit monter derrière son chameau ; mais cette attention, loin de le soulager, lui causa des douleurs inouïes. Nu, et bientôt écorché par la dureté du trot du chameau, son sang couloit le long des flancs de l'animal : les douleurs de l'esclave excitoient le rire de ses maîtres ; il eût succombé sous le poids de la souffrance, s'il

ne se fût laissé glisser sur le sable.

A la nuit tombante, on aperçut une fumée épaisse ; l'espérance commençoit à renaître dans le cœur des naufragés, lorsque l'on vit que le feu ne provenoit que de broussailles qu'avoit allumées le guide qui avoit devancé la caravane. Brisson avoit été se jeter derrière un buisson pour y attendre la mort, lorsqu'un Arabe vint le tirer avec rudesse par le bras pour lui faire décharger les chameaux ; il eut assez de force pour se lever furieux, saisir un bâton armé d'un fer de lance, et mettre en fuite l'agresseur. Sa fureur alloit se porter sur son maître qui venoit à lui. On le calma, et il le suivit agité de vives inquiétudes par les préparatifs qu'il vit faire. On faisoit rougir des cailloux dans un grand

brasier ; il vit soulever une grosse pierre qui étoit au pied d'un buisson , creuser la terre , et les Maures , en répétant souvent son nom , faire de grands éclats de rire. Ils l'appellèrent ensuite , et le firent approcher du trou qu'ils venoient de creuser. Celui qu'il avoit voulu frapper , lui faisoit différens signes , se passoit et repassoit la main sur le cou , comme s'il vouloit se le trancher. Quelle fut sa surprise , quand il vit retirer de la fosse une outre pleine d'eau , un petit sac de cuir qui renfermoit de la farine d'orge , et une chèvre nouvellement égorgée ! L'on remplit ensuite d'eau un grand vase de bois , seul ustensile qu'ils emportent dans leur voyage , dans lequel on avoit mis de la farine d'orge ; les cailloux

rougis jetés dans l'eau servirent à la faire bouillonner. On fit une espèce de bouillie dont on jeta une partie aux esclaves sur un tapis dont le patron se servoit pour mettre ses pieds. L'eau qui avoit servi à détremper cette farine avoit été puisée sur les bords de la mer : on l'avoit conservée dans une peau de bouc nouvellement tué. Le goudron dont on l'avoit enduite donnoit à l'eau un goût détestable.

Ces diverses provisions avoient été enterrées dans le sable par le guide qui devançoit toujours la caravane.

Le repas fini, chacun se coucha derrière un buisson ; dès l'aube du jour, les Maures ordonnèrent le départ : les esclaves chargèrent les chameaux. On fit halte à midi, dans une plaine exposée aux rayons d'un soleil

brûlant, et sans le moindre abri. On arracha des racines pour faire du feu : on couvrit la chèvre de sable très-chaud ; dès qu'elle parut cuite, les Maures la dévorèrent à l'instant ; et, après avoir dépouillé les os de la viande avec leurs ongles, ils les jetèrent aux esclaves.

Au coucher du soleil, l'on aperçut des tentes sur une éminence ; des troupeaux revenoient du pâturage. Les habitans de la horde vinrent en foule au-devant des voyageurs ; mais les esclaves reçurent mille outrages ; les femmes encore se plurent à les tourmenter : Brisson est couché en joue par un Arabe qui portoit un fusil à deux coups ; il présente sa poitrine, et en impose par sa contenance ; il est frappé d'un coup de pierre qui le ren-

verse. Il demande vengeance à grands cris : la terreur se répand parmi les sauvages ; l'un d'eux en s'enfuyant lui fait vomir le sang , en lui portant un coup de crosse de fusil dans l'estomac. Pour prouver qu'il connoissoit Ali-Kouri, chef des Maures Trarzats, Brisson avoit contrefait devant son patron , les guiriotes ou *égéums* qui accompagnent ce prince. Cette bouffonnerie avoit plu à son maître qui la lui faisoit souvent répéter, pour distraire l'attention des Maures dont il craignoit d'être pillé ; elle valut à l'esclave quelques attentions et une nourriture plus abondante.

La caravane ne resta qu'un jour dans ce canton ; elle prit des vivres pour trois ou quatre jours , s'avança vers l'est dans des plaines d'une ari-

dité extrême, et arriva, après plusieurs jours de marche, dans une autre région où l'on trouva quelques herbes odoriférantes qui servirent de pâture aux chameaux. Descendant ensuite dans un vallon entouré de montagnes élevées, l'on y rencontra enfin une source d'eau qui, quoique couverte d'une mousse verdâtre et d'une odeur infecte, calma la soif ardente des naufragés, qui s'y désaltèrent à leur aise, et même avec plaisir.

Le soir, à quelques lieues de là, on fit la rencontre d'une nouvelle horde qui accueillit fort bien les voyageurs et les esclaves.

Brisson sut inspirer une sorte de pitié à l'un des chefs de la horde qui étoit beau-frère de son patron. « Infortuné chrétien, lui dit cet homme,

» mon frère est mon débiteur depuis
» long-temps ; si tu veux t'attacher à
» moi , je prendrai des arrangemens
» avec lui. » L'esclave encore dupe de
l'hypocrisie de son maître qui le flattoit
toujours de le mener soit au Séné-
gal , soit à Maroc , et ne voyant dans
ce changement que la crainte d'une
plus longue captivité , fit malheureu-
sément tout son possible pour empê-
cher cette convention. Après trois
jours de repos parmi cette tribu qui
étoit celle des Laroussy , on se remit
en marche , et après seize jours des
fatigues les plus pénibles et de la mi-
sère la plus extrême , l'on arriva au
séjour désiré.

Aux premiers rayons du soleil , l'on
aperçut des tentes dressées entre des
arbres touffus , des troupeaux sans

nombre paioient sur les coteaux ; tout sembloit annoncer le séjour du bonheur et de la paix. Vaine illusion !

Des esclaves noirs vinrent cependant au-devant de leurs maîtres pour leur baiser les pieds ; les enfans pousoient des cris de joie ; les femmes , se tenant debout devant leurs tentes , attendoient avec respect leurs époux. Dès qu'ils se furent approchés , elles s'avancèrent d'un air soumis , posèrent la main droite sur la tête de leurs maris , et la baisèrent après s'être prosternées devant eux. La curiosité leur fit bientôt jeter les yeux sur les blancs , et de suite elles les accablèrent d'injures , leur crachèrent au visage , leur jetèrent des pierres ; les enfans les pinçoient , leur arrachoient les cheveux , ou les déchiroient avec leurs

ongles. Ces tristes victimes devoient éprouver de nouvelles infortunes, elles ne succombèrent point encore au malheur.

Les maîtres firent le partage des esclaves ; MM. Brisson , Devoise et Baudré restèrent avec Sidy-Mohammed. Le premier demanda à son maître d'être présenté à sa femme favorite à laquelle il lui offrit un cadeau de gérofle que Sidy lui avoit gardé soigneusement. Cette femme reçut le présent avec une hauteur insultante , et chassa l'esclave avec mépris. On lui donna ordre de décharger les chameaux, d'arracher des racines pour faire du feu. A son retour, il trouva ses compagnons d'infortune meurtris de coups, étendus sur le sable. Sa colère fut extrême ; il menaça son maître de

déclarer le dépôt dont il l'avoit rendu possesseur : celui-ci craignant d'exciter la cupidité jalouse des Maures , chercha à le calmer , fit donner à manger aux esclaves , et fit des reproches sévères à sa femme qui continua de vouer aux blancs la haine la plus implacable.

De mauvais traitemens , tous les jours renouvelés , sembloient combler la mesure de leurs malheurs , que toujours le Maure étoit industrieux à motiver par des reproches perfides. Enfin , Baudré et Brisson furent chargés du soin des troupeaux , Devoise en fut exempt par son âge.

Un soir que Brisson se retiroit avec son troupeau , une brebis mit bas son agneau ; il le prit dans ses bras , et l'alla porter avec autant de soin que

d'empressement à la favorite de son maître. Il le lui présenta dès qu'il l'aperçut, croyant qu'elle le recevroit avec le même plaisir qu'elle avoit toujours témoigné en pareille occasion. Comme gardien du troupeau, il lui demanda en même temps le premier lait de la mère, ainsi qu'il est d'usage parmi les Maures. Pour toute réponse, elle lui jeta un grand couteau dans les jambes, et le chassa de sa tente en l'accablant d'injures.

On approchoit de la fin d'octobre; depuis trois ans la pluie n'étoit pas tombée dans le désert, lorsqu'un Arabe vint annoncer qu'elle avoit arrosé plusieurs cantons. Tous les quinze jours, on changeoit de campement; on le fit cette fois avec plaisir. Les naufragés eux-mêmes voyoient

renaître l'espoir de leur liberté. La pluie rend les voyages dans le désert plus praticables ; mais cet espoir dont on les avoit flattés jusqu'alors parut s'éteindre pour eux. Sidy-Mohammed cessa de dissimuler : au lieu de lait, il ne donnoit plus à ses esclaves que de l'eau blanchie ; leurs forces s'épuisoient de jour en jour ; des plantes sauvages, des limaçons crus, une poignée d'orge dérobé par hasard, furent les seuls alimens qui soutinrent leur pénible existence.

Brisson rencontroit souvent le capitaine qui appartenoit à un autre maître, et s'entretenoit avec lui du désir et de l'espoir de revoir sa patrie. Un soir ses chameaux s'éloignèrent plus que de coutume ; il les suivit jusqu'à une horde voisine. Quel spectacle horrible

vint frapper sa vue : le cadavre du capitaine à peine reconnoissable étoit étendu sur le sable. Une de ses mains étoit dans sa bouche , l'extrême foiblesse l'avoit sans doute empêché de la dévorer.

Peu de temps après , Baudré , second du navire, tombé d'épuisement sous un gommier , reste en proie aux attaques d'un serpent monstrueux. Des vautours affamés épouvantent le reptile par leurs cris , et se jettent sur le mourant , qu'ils déchirent par lambeaux. Quatre sauvages , plus cruels encore , témoins de ce spectacle , laissent le malheureux se débattre en vain. Brisson court vers lui pour le sauver, s'il en est temps encore ; les barbares l'arrêtent et l'insultent : « Laisse , disent-ils , ce

» chrétien, il va brûler dans les
» flammes. » Brisson tombe dans
un état de démence , il suit machi-
nalement son troupeau, exhale sa fu-
reur devant son maître et la favorite :
inutiles reproches, qu'attendre de
pareils monstres !

Un nouvel esclave , le boulanger
du navire , amené par un Maure
voyageur , et vendu à Sidy Moham-
med, vint soulager Brisson dans ses
travaux , et partager ses peines : elles
furent bientôt augmentées par la
mort de Devoise , qui expira
dans ses bras. Le boulanger lui-
même disparut peu de temps après ;
son maître le soupçonnoit de téter
le lait de ses chameaux : il le prit un
jour sur le fait. Tout chrétien , tout
profane qui touche à la mamelle des

bestiaux, est censé, par les Maures, commettre un sacrilège : il est puni de mort. Mohammed saisit l'esclave à la gorge, et le laissa pour mort sur la place.

De nouvelles plaintes, de nouvelles malédictions de la part de Brisson engagèrent enfin son maître à le laisser en repos. L'exposé de ses malheurs, qu'il fit devant la horde assemblée, donna la preuve de sa fermeté et de son courage. Sidy-Sellem, beau-frère de son maître, le même de la tribu de Laroussy qui autrefois avoit voulu s'attacher Brisson, contribua, par les éloges qu'il donna à sa conduite, à le faire jouir de quelque considération. La sécheresse, les horreurs de la soif se firent de nouveau sentir dans le désert; des divi-

sions intestines eurent lieu dans les tribus ; celles qui étoient pressées par la faim , venoient enlever les troupeaux. Brisson fit preuve de bravoure dans quelques occasions , et eut la pensée de s'évader. Pour réussir dans son projet , il enleva à son maître l'espèce de trésor qu'il lui avoit remis : celui-ci s'en étant aperçu obtint à force de prières , d'en redevenir possesseur , et tenant moins depuis à son esclave qu'il regardoit comme inutile et même dangereux , il eut la pensée de le vendre.

Une circonstance favorable vint hâter le moment de la délivrance. Sidy-Mouhammed , shérif de la tribu des Trarzats , Arabe qu'il ne faut pas confondre avec Mohammed-del-Zouze , maître de Brisson , passa par hasard dans le lieu

où se trouvoit cet infortuné ; il entend parler de lui , l'appelle , le reconnoît. « Vous ne connoissez point ce chrétien , s'écrie-t-il ; tout ce qui est au Sénégal lui appartient. Il avoit connu Brisson lorsqu'il étoit garde des magasins du roi , et il regardoit comme propriété du premier tout ce qu'il lui avoit vu faire délivrer. »

Sidy-Sellem, encouragé par ce peu de mots , ne balança pas à acheter l'esclave moyennant cinq chameaux.

Brisson ne tarda point à apprendre la conclusion du marché , et qu'il falloit se préparer à partir pour Mogador. A ces mots , l'on peut juger de sa joie ; elle parut redoubler lorsqu'il apprit qu'il auroit un blanc pour compagnon de voyage ; c'étoit le boulanger. Cet homme confirma à Brisson ce qu'il

savoit déjà ; et qu'étant resté sans connoissance sur la place , il avoit ensuite retrouvé ses sens , s'étoit traîné vers l'ancre d'un rocher , et avoit formé alors le projet de gagner les bords de la mer ; qu'il y étoit en effet arrivé après dix jours de marche , n'ayant d'autres alimens que des limaçons , d'autre boisson que son urine ; qu'il avoit aperçu un navire ; mais qu'au moment où il faisoit des signes pour obtenir sa délivrance , il avoit été saisi par deux jeunes Arabes qui avoient pris de lui le plus grand soin , et l'avoient ensuite conduit à l'endroit où il se trouvoit.

Les voyageurs reçurent les adieux de la horde hypocrite. Sidy-Mohammed parut lui même touché de leur départ. On avoit donné à Brisson et au boulanger un chameau pour mon-

ture ; comme il n'avoit point de selle , ils furent bientôt contraints de l'abandonner , et de faire à pied le reste du voyage.

Après nombre de marches pénibles , tantôt dans les montagnes , tantôt dans des vallées , quelquefois dans des plaines recouvertes de crystallisations salines ; après s'être une fois égaré , et n'avoir échappé à de nouveaux ravisseurs que par une sorte de prodige , Brisson arriva dans un pays cultivé , et passa ensuite à travers la tribu des Telkemes. Un soir , après le repas que , suivant la coutume , il avoit pris à l'écart , il creuse un trou dans le sable pour s'y coucher , et se mettre à l'abri du froid. Il entend tirer près de lui deux coups de fusil , se voit saisi et entraîné par le bras , lorsque son maître accourt à sa

voix. Il se plaint de ce qu'on violoit vis-à-vis de lui les lois de l'hospitalité, et de ce qu'on lui enlevoit son esclave. L'Arabe, d'un ton d'arrogance, dit que, veillant à son troupeau, il avoit vu un homme se cacher dans le sable, et l'avoit pris pour un brigand; Sidy-Sellem feignit de le croire, reprit son esclave, et partit aussitôt.

Ils arrivèrent bientôt à Gouadnum, ville mal bâtie, mal fortifiée, mais qui fait un commerce considérable dont les juifs presque seuls sont les commissionnaires. La caravane y resta huit jours; de Gouadnum à Mogador, en arabe Souéra, on rencontre souvent des bourgs et des châteaux mal fortifiés, mais situés sur la crête des montagnes. Plus le pays est civilisé, moins on y exerce l'hospitalité. Il y a lieu de croire

que les habitans craignent l'affluence des voyageurs étrangers.

Enfin , après soixante-six jours de marche , ils arrivèrent à Mogador. La vue de la mer , la vue du pavillon français flottant sur les vaisseaux , excitent les émotions les plus vives dans l'âme des deux infortunés ; ils arrosent de leurs larmes les mains du généreux vieillard qui , après tant de fatigues , avoit mis le comble à leurs vœux.

Arrivés dans la ville , les négocians français les reçoivent comme frères , les habillent , et les emmènent avec eux ainsi que Sidy-Sellem et son fils. Présentés le même jour au gouverneur , ils reçurent l'ordre de se rendre à Maroc devant l'empereur , qui vouloit prononcer de sa propre bouche

aux esclaves chrétiens l'arrêt de leur liberté. On leur fournit des mules, une tente, des vivres, et des hommes pour les servir. Le voyage fut de quatre jours.

Le consul offrit à Brisson la table et le logement, jusqu'à son départ pour France. L'empereur ordonna que ce dernier fût amené devant lui. Après beaucoup de questions, il fit venir Sidy - Sellem, lui demanda quelles étoient ses intentions en amenant de si loin ces deux esclaves. « Je » n'en ai point eu d'autre, répondit » l'Arabe, que de venir me prosterner » aux pieds de mon souverain pour lui » présenter l'hommage de son esclave. »

Le consul fit réclamer les deux captifs, on les lui rendit; le jour de la délivrance arriva. L'empereur fit

avertir le consul de se rendre avec ses esclaves au mechoir (espèce d'audience publique) : « Ecris à ton maître, » lui dit-il, que je lui rends ses esclaves; » choisis pour les embarquer celui de » mes ports qui te conviendra le mieux. »

Quatre jours après , tous les esclaves chrétiens étoient rendus à Mogador; M. Brisson partit aussitôt pour France , tandis que l'empereur envoyoit des ordres à Mogador pour l'arrêter et le ramener à Maroc , espérant en tirer une très-forte rançon, sur l'idée qu'on lui avoit fait naître qu'il étoit un personnage de haute distinction.

Heureusement déjà les vents l'avoient porté au loin , et Sidy-Sellem s'étoit retiré fort satisfait de la générosité du consul.



CHAPITRE IV.

Ile Saint-Louis du Sénégal, Podor
et Galam.

LE pays situé entre le cap Blanc et l'embouchure de la rivière du Sénégal, est habité par diverses tribus maures dont il sera question plus bas.

Après avoir quitté Portendick, on passe devant le marigot des Maringouins qui, dans les grandes eaux, communique avec le fleuve du Sénégal et avec la mer; on rencontre ensuite le bois de Griel; arrivé par 16°

3' 3" de lat. nord, on se trouve par le travers du fort Saint - Louis du Sénégal.

A trois lieues de là ou environ, est la rade en face de l'embouchure du fleuve. Cette rade, comme la plupart de celles de la côte d'Afrique, est foraine, c'est-à-dire en pleine mer; le fond en est bon, mais dans la saison des pluies, les vaisseaux ne peuvent résister aux ouragans, et chassent le plus souvent sur leurs ancres; on y mouille par douze ou quinze brasses.

En face est la barre; c'est le prolongement de la côte appelée de Barbarie, formée par les sables entraînés par le fleuve, repoussés par la mer. Le fleuve, par la violence de son cours, y a fait deux ouvertures que

l'on appelle passes ; la plus grande n'a que douze à treize pieds d'eau : il ne peut donc entrer en rivière que des bâtimens tirant de huit à dix pieds.

Les lames de la mer viennent se briser sur la barre réunies par trois ; si la mer est tranquille, les lames se déploient avec intervalle ; si elle est agitée, les assauts se répètent avec rapidité.

Ce passage est extrêmement dangereux ; il l'est moins depuis le mois de janvier jusqu'à celui d'août. Il a quelque chose d'imposant et de redoutable la première fois qu'on s'y expose. Un pilote expert visite tous les jours la barre pour en connoître et l'ouverture et la profondeur ; il a pour ce service une chaloupe forte, et le plus

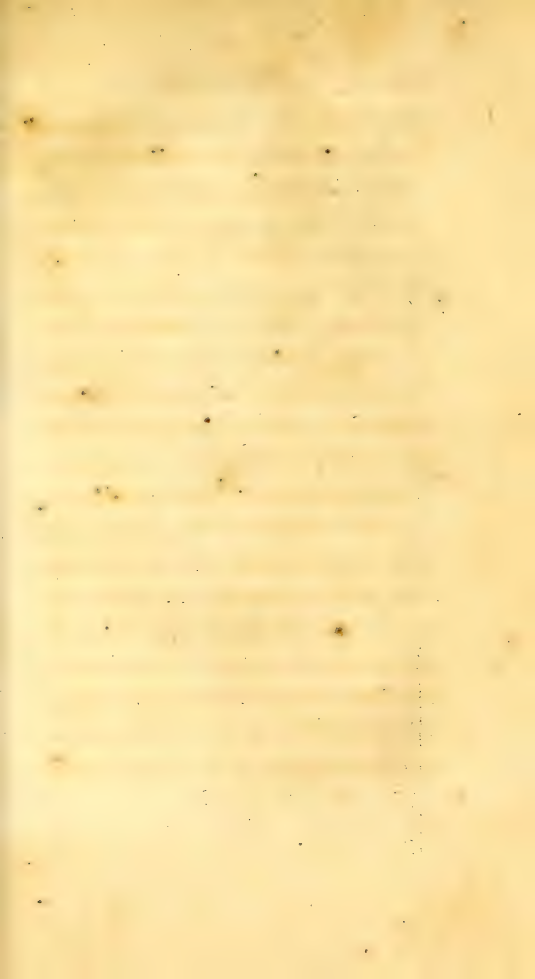
souvent pontée, armée de dix à douze nègres que l'on nomme laptots, tous excellens nageurs, vigoureusement constitués, n'ayant pour tout vêtement qu'une bande de toile qui passe entre leurs cuisses.

Arrivé près de la barre, le pilote recommande aux passagers l'immobilité et le silence, aux rameurs l'attention et la prestesse. La crainte est dans les yeux; le silence sur les lèvres; le pilote attentif donne le signal: vingt bras vigoureux font tomber l'aviron en cadence. Déjà la première lame poursuit de sa blanche écume la chaloupe qui, entraînée sur le dos de la seconde, en suit les contours, la franchit, et traverse enfin la troisième pour arriver dans le paisible cours d'un fleuve majestueux; mais malheur lorsque, bal-

lottée par la première lame, la chaloupe prête le flanc à la seconde, la troisième alors se développant en voûte, la couvre de l'arrière à l'avant, et la submerge sans que l'équipage qui prévoit son sort puisse y opposer aucune résistance.

Entré dans le fleuve, l'on voit à gauche la côte de Barbarie, langue de terre plate, inculte et stérile, formée d'un sable mouvant; à droite est la Guinée couverte d'arbres toujours verts, entremêlés de palmiers et de baobabs. On traverse des troupes nombreuses de pélicans, et l'on arrive à une petite île nommée l'Îlet aux Anglais, presque toujours couverte d'eau, et ne pouvant servir qu'à l'établissement d'une batterie.

A une lieue de là est l'île Saint-



Vue de l'île St. Louis du détroit prise du côté de la mer.



Louis du Sénégal , chef-lieu et principal établissement du gouvernement de la côte d'Afrique. Cette île que les nègres appellent *Ndar*, a douze cents toises du nord au sud, et cent toises de l'est à l'ouest, largeur moyenne. De la mer, elle présente un aspect agréable et séduisant; le fort est l'objet principal du tableau; en avant sont la place d'armes et une batterie de huit pièces de canon de 16 et de deux mortiers. A droite et à gauche du fort s'étendent les deux parties de la ville, dont les rues bien alignées, composées la plupart de cases de paille, entremêlées d'un assez grand nombre de maisons en maçonnerie, couvertes en plates-formes, présentent un ensemble agréable. (*V. la pl.*)

Les bois qui bordent la rive gauche

du fleuve semblent de ce point de vue appartenir à l'île, et de loin lui donnent un aspect riant et champêtre ; mais en y arrivant l'illusion se détruit, l'on ne voit plus qu'un banc de sable maigre et stérile ; quelques légumes venus à force d'eau et de culture ; quelques palmiers, deux ou trois baobabs et deux lataniers que l'on conserve avec soin, et qui, par leur hauteur, se distinguent assez loin en mer ; à la pointe du nord, un marais fangeux couvert de mangliers : voilà toute la végétation de l'île.

Le fort présente un carré dont les angles sont flanqués d'espèces de bastions mal tracés ; il sert de logement au gouverneur et à la garnison. Les remparts garnis d'artillerie, mais qui ne sont élevés que de treize pieds

au-dessus du terrain, et sans fossés, ne sauroient résister à une attaque régulière ; ils ne sont bons que pour en imposer aux Maures et aux naturels du pays. Un hôpital, une église, et un magasin à poudre qui se trouve à la pointe du nord, sont les seuls établissemens publics.

La défense de la colonie contre les ennemis étrangers est toute entière dans la barre, et dans une batterie sur la pointe de Barbarie vis-à-vis du fort, au village que l'on nomme Guettindar.

La défense particulière de l'île consiste outre le fort, dans la batterie à l'ouest en face du fort, dans une batterie au sud pour empêcher les chaloupes, qui auroient passé la barre, de remonter le fleuve, et dans une

batterie au nord pour s'opposer aux invasions des Maures, et à l'arrivée des embarcations qui pourroient franchir le Marigot des Maringouins. A la marée basse et dans les basses eaux, l'on peut passer à gué de l'île à la côte de Barbarie.

En 1784, il arriva une aventure assez singulière. La sentinelle placée à la pointe du nord entend passer le gué, crie *qui vive*, point de réponse ; elle tire son coup de fusil, le coup manque, elle se sent frappée, est renversée par terre ; le poste prend les armes ; dans l'obscurité l'on voit et l'on entend fuir avec rapidité vers la ville ; l'alarme se répand ; on a entendu un grand bruit dans un magasin ouvert, on s'y porte en foule, on y trouve une panthère cachée dans

une pièce de Bordeaux vide et défoncée , elle est criblée de coups de fusil et de baïonnette.

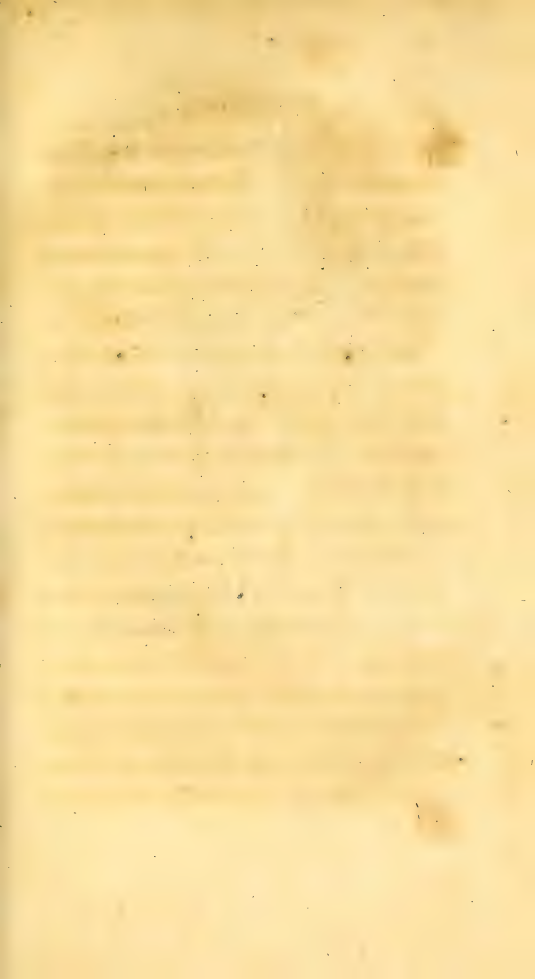
La population de l'île Saint-Louis est au moins de six mille âmes tant mulâtres que nègres , libres ou esclaves. Chaque habitant traite pour son compte en rivière le mil nécessaire à l'approvisionnement de sa famille , et de plus, chaque jour il se tient un marché où les habitans de la grande terre viennent apporter du poisson , de la volaille , des fruits du pays , du vin de palmier, et autres denrées nécessaires à la vie.

Les gens de couleur et une partie des nègres sont chrétiens , les autres professent le mahométisme.

Pendant huit mois de l'année , l'île n'a d'autre eau que celle que l'on puise dans des trous faits dans le sable,

trous qu'il faut renouveler tous les jours. Cette eau est fort saumâtre , et devient plus ou moins potable en la faisant filtrer à travers des pierres poreuses que l'on tire des Canaries.

Les femmes de couleur et les négresses libres et riches prennent le titre portugais de signare ou *niara* ; elles contractent volontiers avec les Européens une sorte de mariage limité, se regardent comme épouses légitimes, restent fidèles , et donnent le nom du père aux enfans qui proviennent de cette union. Le départ du blanc pour l'Europe , et sans espoir de retour , rompt les liens de l'épouse qui bientôt en contracte de nouveaux. Les cérémonies observées lors de cette union , sont les mêmes que celles du mariage





Signar ou Femme de couleur du Sénégal.

des nègres ; il en sera parlé lorsqu'on traitera des mœurs des Ouolofs.

Le costume des hommes de couleur libres ressemble beaucoup à celui des Européens ; celui des femmes qui, en général, sont belles, et plusieurs fort blanches, se compose d'une espèce de jupon formé d'un morceau de toile de coton qui se croise sur les reins ; d'un second, qui a cinq aunes de long, couvre les épaules, et se drape à l'antique d'une manière assez agréable ; des bandes étroites de toile de coton de cinq à six aunes de longueur, tournent sur la tête, et forment une coiffure élevée qui a quelque chose d'assez noble. Des pantoufles de maroquin jaune, rouge ou vert ; des boucles d'oreilles, des colliers, des bracelets d'or composent le reste de l'ajustement. (*V. la pl.*)

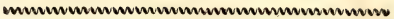
La finesse des étoffes, le nombre des esclaves couverts de bijoux d'or de leurs maîtres prouvent la richesse de l'habitant. Les esclaves nés dans la case ne sont jamais vendus que pour crime ; ils sont fort heureux, et traités presque comme les enfans de la maison. Le maître leur fait apprendre divers métiers , les loue pour son compte , et en retire un bénéfice considérable.

Le fleuve du Sénégal ne doit point être confondu avec le Niger ; l'un coule à l'est, l'autre à l'ouest : les découvertes de Mungo-Parck ont levé toute espèce de doute à cet égard. Dans son cours, qui est de trois cents lieues, depuis son embouchure jusqu'à Galam, il forme un assez grand nombre d'îles, dont plusieurs remarquables par leur

étendue et la bonté du terrain qui se prêteroit à toute espèce de culture.

A soixante lieues de l'île Saint-Louis est l'île à Morphil, sur laquelle est construit le fort de Podor placé à six cents toises de la rivière, exposé alors à manquer d'eau à la première attaque. Il avoit été construit pour protéger le commerce de la gomme; il fut jugé inutile, et fut abandonné.

Deux cent quarante lieues plus loin, en suivant les contours du fleuve, est placé le fort Saint-Joseph de Galam, de même abandonné depuis long-temps, quoique l'on fasse encore tous les ans le voyage de Galam, ce qui fera l'objet du chapitre suivant.



CHAPITRE V.

Voyage de Galam.

DEUX objets principaux forment le commerce du Sénégal, la traite de la gomme, et celle des nègres; il sera question plus tard de la traite de la gomme. Quant à la traite des nègres, les Maures, les Assounas surtout, tribu qui ne vit que de pillage, amènent souvent des esclaves à l'île Saint-Louis. Les princes nègres en envoient aussi vendre quelquefois qu'ils se sont procurés par le pillage ou par la guerre,

ou qui sont condamnés à l'esclavage pour vol ou pour d'autres crimes ; mais la plus grande partie des esclaves s'achète dans l'intérieur de l'Afrique : Galam, pays à trois cent cinquante lieues de l'île Saint-Louis, en suivant les détours du fleuve, est l'entrepôt général de ce commerce.

On ne peut s'y rendre qu'une fois par an, parce qu'il faut profiter de la crue des eaux, soit pour monter à Galam en bateau, soit pour en descendre. C'est vers la fin de juillet ou au commencement d'août qu'a lieu le départ ; les bâtimens se rassemblent en convoi, et partent sous la conduite d'un petit navire chargé au nom du roi, portant les droits et coutumes pour les princes du pays, et commandé par un officier chef du convoi.

Cet officier entre en relation avec les divers princes riverains, et remet à chacun les coutumes convenues. On appelle coutume un présent, d'abord assez modique, qui a été alloué dans le principe à chaque chef de nation, pour l'engager à favoriser l'entreprise; bientôt ce présent s'est accru par les demandes continues des nègres, ou par la foiblesse des officiers blancs. Ce qui a été accordé une année, a été exigé l'année d'après par les chefs nègres, comme une espèce de droit, de sorte qu'aujourd'hui le premier présent, toujours augmenté par des concessions annuelles, est devenu un droit exigible, et d'une assez grande importance. Le refus d'une portion des coutumes, ou celui d'accéder à des prétentions

trop exorbitantes de la part des princes nègres ou maures, a donné souvent lieu à de fortes altercations qui, quelquefois, n'ont pu se terminer que par la force des armes. L'intérêt des marchands étant de rester le moins possible en rivière, il s'ensuit que l'officier à la tête du convoi, pressé et par les blancs et par les nègres, finit par accéder aux volontés de ces derniers, s'il n'a pas assez de fermeté pour résister, et s'il ne sait pas employer quelquefois, et à propos, la force pour arrêter la cupidité toujours croissante de ces sauvages.

Les bâtimens des habitans qui montent à Galam sont ordinairement du port de quarante à soixante tonneaux; ceux des Européens sont d'un port beaucoup plus considérable, quelque-

fois de cent soixante à cent quatre-vingts tonneaux, mais ils doivent ne tirer que peu d'eau. On est forcé de faire monter à Galam des bâtimens d'une grande capacité, parce que, quelle que soit leur dimension, ils payent tous les mêmes coutumes.

Avant de partir, l'on fait près de l'embouchure du fleuve l'achat du sel nécessaire pour le voyage de Galam, dont il est un des meilleurs articles.

Les matelots blancs ne font jamais ce voyage; ils ne pourroient résister ni au climat, ni aux fatigues qu'il faut endurer. Quelques Européens chefs de maisons de commerce, un officier de la garnison pour commander le convoi, sont les seuls blancs qui fassent partie de l'expédition; tous les autres sont ou mulâtres ou nègres.

Chaque équipage est composé d'un capitaine noir, ou mulâtre, de laptots ou matelots nègres, de gourmets ou timoniers, d'un maître de langue ou maître d'équipage, qui commande la manœuvre en français, de pileuses, femmes chargées de préparer la nourriture, et de blanchir le linge, enfin de rapaces ou enfans nègres qui ne sont point payés, et servent de mousses. Ces enfans acquièrent par ces voyages la connoissance du fleuve.

Tous les hommes de l'équipage sont armés de fusils, de pistolets et de sabres; chaque bâtiment est garni de pierriers et d'espingoles, et bastingué, comme s'il devoit soutenir le combat, ce qui arrive en effet assez souvent.

Le moment du départ est suivi d'une prière et de regrets qui annoncent les

dangers du voyage ; mais à peine l'île est-elle perdue de vue que la douleur fait place au plaisir.

Arrivé aux Marigots, qui communiquent avec la mer du côté de Portendick, on baptise le navire qui n'a point encore fait le voyage ; on l'arrose de l'eau du fleuve au bruit de l'artillerie : on en fait autant aux personnes de l'équipage qui, pour la première fois, montent à Galam, cérémonie que les nègres ont inventée pour obtenir un pour-boire du propriétaire du bâtiment.

En six ou huit jours, les bâtimens bons voiliers peuvent arriver à Podor, à soixante lieues de l'île Saint-Louis ; jusque-là, le fleuve est d'une navigation assez facile : au-delà, il est rare que l'on puisse aller à la voile ; aux

orages épouvantables qui sont si fréquens dans cette saison, succède le calme le plus profond ; le fleuve gonflé par les eaux est semé de bancs dangereux, et charrie des arbres monstrueux qu'il arrache du rivage, et qui exposent les navires à être crevés. Les navires des nègres, habitans du Sénégal, chargés outre mesure, mal réparés, coulent bas d'eau au bout de peu de temps, et il ne se passe pas de voyage qu'il n'en périclite par leur négligence. Lorsque le vaisseau ne peut pas aller à la voile, les nègres sautent à terre, et le traînent à la cordelle ; ils marchent à pas lents le long du rivage, réunissent leurs efforts en chantant et en marchant du pied la mesure ; ils passent à travers les buissons, foulent aux pieds les épines ; rien n'interrompt

leurs chansons. Le lit tortueux du fleuve oblige souvent de changer de bord : la moitié des nègres reste pour retenir le vaisseau, et les autres passent le fleuve à la nage, portant la cordelle entre les dents, et vont gagner l'autre rive. Si les arbres sont tellement touffus sur les bords du fleuve que l'on ne puisse aller à la cordelle, on va à la touée. Une chaloupe va porter une ancre à deux ou trois cents toises du vaisseau, rapporte à bord le bout du cordage, auquel elle est attachée. Les nègres le saisissent, et tirent en cadence, au bruit du tambour, accompagné de leurs chants : on ne peut faire de cette manière que trois ou quatre lieues au plus par jour ; rarement on continue la route la nuit, de peur d'échouer contre les troncs d'arbres. Soit à l'heure

du dîner, soit le soir, on s'arrête près d'un bois. On attache le vaisseau à un arbre, et tellement près de terre, que souvent on peut la gagner sans le secours d'une planche.

Dans le pays des Peuls, pays qui commence à deux lieues au-dessous de Podor, tout est neuf pour l'Européen; mille sites pittoresques et variés se présentent à sa vue. Des forêts dont les arbres attestent la plus haute antiquité, sont peuplées de lions, de panthères, d'hyènes, au milieu desquels l'on voit errer le paisible éléphant. Les rugissemens lugubres de ces animaux se font entendre toutes les nuits : pendant l'une d'elles, une panthère sauta à bord d'un bâtiment, en enleva un mouton, sans faire de mal à l'équipage qui étoit endormi.

Des serpens de dix-huit à vingt pieds de long rampent dans les broussailles ; des singes de toute espèce gambadent sur les branches ; des oiseaux du plumage le plus brillant, mais à qui la nature semble avoir refusé le chant, ornent la cime des arbres. Le fleuve est peuplé d'hippopotames et de crocodiles dont la présence n'empêche pas les nègres de plonger courageusement dans l'eau , lorsque le navire échoué a besoin d'être remis à flot par leurs efforts réunis. Plus d'un nègre cependant en a été la victime, car jamais le crocodile ne lâche prise quand il a saisi sa proie.

Le crocodile *Guia-sick* est extrêmement commun sur les bords des fleuves et de la mer. Les nègres ont une manière particulière de le chasser ; ils

couvrent leur bras droit de plusieurs cuirs de bœuf très-forts, tenant à la main un poignard, ou couteau flamand ; ils s'approchent de l'animal, lui présentent le bras, et à l'instant où il ouvre sa large gueule, ils le plongent le plus avant qu'ils peuvent, et l'éventrent avec le poignard (*V. la pl.*).

Tantôt le fleuve, serpentant à travers des plaines extrêmement basses, laisse voir au loin les navires, remontant son cours avec lenteur et majesté ; tantôt resserré dans son lit, des arbres élèvent au-dessus de lui leurs têtes altières, et unissant leurs rameaux de l'un à l'autre bord, forment une voûte impénétrable aux rayons du soleil. Les mâts, en froissant leurs branches, jonchent le pont des navires de leurs fleurs odoriférantes. On croit naviguer

sur un fleuve enchanté. Mais ces fleurs même semblent porter un poison délétère. Leur odeur suave et pénétrante cause des maux de tête violens qui ne sont que le prélude des fièvres bilieuses inflammatoires qui accablent la plupart des blancs qui font ce voyage. Épuisé par la chaleur, par la fatigue, par l'impatience, passant d'un soleil brûlant à une fraîcheur perfide en traversant ces voûtes fleuries, tourmenté le jour par les maringouins ou cousins, dans une insomnie continuelle, suite de la piqûre de ces insectes et de la chaleur, il n'est aucun Européen, quelque robuste qu'il soit, qui ne succombe; le délire survient, le malade est emporté en trois jours, ou, s'il a le bonheur de parvenir longuement à la convalescence, pendant

trois mois il a combattu contre la mort, et ce n'est que vers la fin de l'année qu'il commence à retrouver ses forces.

Cependant l'on avance, l'on arrive à *Donguelle*, dans le pays des Peuls; une lieue plus haut, l'on passe le rocher de *Gdioul* de *Diabbé* ou Gueule du Diable, l'un des endroits les plus dangereux de la rivière, surtout au retour de Galam. Les eaux étant alors plus basses, l'on peut faire feu de l'avant et des deux côtés sur les navires, dans le moment où ils passent ce détroit à la file et avec les plus grandes difficultés.

Au bout d'un mois environ, l'on arrive à *Saldé*, et on n'est pas encore à moitié de la route.

Ce village situé dans le pays de Fouta, est à une lieue dans les terres;

il sert de rendez-vous aux bâtimens du convoi ; on mouille à sa hauteur : c'est là que l'Almany, chef des Peuls, vient recevoir ses coutumes. Comme l'intérêt du prince est de prolonger autant que possible le séjour du convoi pour que ses sujets aient le temps d'y vendre leurs denrées, il n'est sorte de contestation qu'il ne fasse pour en venir à son but. L'air de ce pays est très-malsain ; c'est là que les maladies se déclarent avec le plus de violence sur la flotille.

La nation peule est extrêmement indolente, sauvage, et plus perfide que redoutable. Nous parlerons ailleurs de son gouvernement, de ses mœurs et de ses usages. Les femmes sont gracieuses, sveltes ; leur son de voix est doux et langoureux ; toutes les

nuits on entend avec plaisir leurs chants et le son de leurs instrumens qui semblent se répondre d'un village à l'autre.

En quittant Saldé, les bords du fleuve deviennent plus rians, les terres sont meilleures et mieux cultivées, le rivage est planté en tabac, les plaines en différentes sortes de grains et de riz. De vastes champs d'indigo et de coton n'exigent presque aucun travail de l'homme. Cette partie du fleuve est peu abondante en poisson; le seul passable est une espèce de saumon.

A cent cinquante lieues environ du Sénégal, l'on commence à apercevoir, dans le lointain, quelques monticules: on rencontre des villages grands et peuplés, dont les habitations, au lieu d'être en paille, sont en terre glaise, que l'on environne de feu pour la

faire cuire : on les couvre ensuite de paille de chaume ; le village entier est entouré de murs construits de la même manière. Chaque village a son seigneur particulier à qui l'on paie quelque droit, ou à qui l'on fait des présens. Des pirogues abordent les bâtimens ; chacun apporte ce qu'il a à vendre : or, ivoire, beurre d'Hipopolame, millet, peaux d'animaux, etc. Le convoi avance toujours ; souvent on rencontre des îles flottantes couvertes d'arbres et de verdure ; elles ont été détachées des bords du fleuve par la crue subite des eaux. Enfin l'on arrive à Galam.

Le fort est un petit carré flanqué de quatre bastions dont il ne reste que les fondations ; il avoit été construit par l'ancienne compagnie des Indes qui avoit trois autres petits fortins

dans le pays de Bambouc. Si l'on eût suivies les sages projets de cette compagnie, l'on seroit peut-être parvenu à faire exploiter en grand les mines d'or de Bambouc. Les Anglais, s'étant emparés du Sénégal, ont fait d'inutiles efforts pour conserver ces postes : tous ont été victimes de l'insalubrité du climat. L'on doit observer cependant qu'une fois arrivé à Galam, le pays devient salubre ; la difficulté est d'y parvenir.

Il ne reste plus à Galam que les magasins de la compagnie qu'il seroit facile d'entretenir, et même de fortifier assez pour les rendre inattaquables par les nègres.

Galam est le lieu du rendez-vous du convoi : c'est dans cet endroit que s'assemblent les habitans du Sénégal

pour convenir, avec les chefs du pays, du prix des esclaves; c'est à *Tamboucané*, quinze lieues plus haut sur le fleuve, que se fait la traite. Au-dessus se trouve le rocher Felou, et plus loin, celui de Govinea, qui tous deux empêchent le fleuve d'être navigable dans cette partie: des cataractes formées par les rochers en barrent le cours. C'est dans ces mêmes contrées que le fleuve de la Gambie prend sa source.

Comme on est obligé de quitter *Tamboucané* aussitôt que le fleuve commence à baisser, la traite doit s'y faire promptement.

Pour donner une idée de la manière dont se fait cette traite, des marchandises que l'on y emploie, et de la véritable valeur d'un esclave, je vais entrer dans quelques détails.

On convient à Galam , comme on l'a déjà vu , du nombre de barres que l'on donnera pour chaque esclave , pièce d'Inde , c'est-à-dire sans défaut. Le nombre des barres varie de soixante à quatre-vingts ; l'on prendra soixante-dix barres pour terme moyen. La barre est une monnoie idéale estimée cent sols : elle est représentée par un certain nombre de marchandises , mais ces marchandises varient dans leur prix ; quelquefois elles sont estimées au-dessous de leur valeur , tandis que d'autres fois elles sont admises pour une valeur infiniment suivant de leur véritable prix. C'est ce que l'on va voir par le tableau ci-dessous , qui présente l'estimation de chaque marchandise en barres de Galam , et en valeur réelle argent de France.

Prix d'un captif à Galam, en portant sa valeur à soixante-dix barres.

MARCHANDISES.	Estimation en barres.	VALEUR réelle : argent de France.
4 pièces de guinée.	32 bar.	160 f. . . s.
1 fusil fin	8	15
1 barrique de sel.	6	3
1 fusil de traite	8	7 10
1 bouteille de poudre	4	1 4
1 seizième d'écarlate	1	16
50 balles	1	1
50 pierres à fusil	1	4
4 mains de papier	1	1 8
1 tabatière garnie de gerofle	1	12
1 miroir de campagne.	1	3
2 têtes de tabac de Virginie.	1	6
3 cordes de verroterie, blanc de neige.	1	6
2 onces de laine rouge.	2	1
12 cordes de galet blanc, verroterie.	1	10
3 grelots d'argent	1	3
	70 bar	195 f. 19 s.

Auxquels il faut ajouter, pour frais de coutume payés aux divers princes riverains, par chaque tête de nègre. 124 15

Chaque captif revenoit donc à Galam à
la somme de. 320 14

Ces mêmes captifs amenés au Sénégal se vendoient aux capitaines français qui venoient faire la traite, la somme de huit à neuf cents francs la pièce.

Aussitôt que les eaux baissent, l'on quitte Galam pour descendre le fleuve; quelquefois la baisse est si prompte que l'on court les plus grands dangers; les navires échouent sur les bancs dont le fleuve est rempli, ont beaucoup de peine à s'en tirer, et quelquefois même ne peuvent se dégager.

A dix lieues de Galam, en descendant le fleuve, on passe devant *Cottera*, où s'arrêtent les vaisseaux qui, tirant trop d'eau, ne peuvent remonter plus haut. Cet endroit en conserve toujours assez pour les tenir à flot. L'on passe ensuite devant *Baquelle*, et l'on entre dans le canal de l'île du

même nom : le village de Baquelle est dans une position fort agréable ; sa population est d'environ trois mille âmes, les rues sont larges et bien percées, les cases sont toutes en terre, environnées de grandes cours, et presque toutes couvertes de terrasses. Des bancs de sable mis à découvert par les eaux basses, des troncs d'arbres qui bouchent les passes, sont une partie des obstacles que l'on rencontre à la descente du fleuve ; l'on arrive au rocher de Gdioul-de-Diabbé où souvent les Peuls attendent le convoi pour le rançonner de nouveau, ou profiter de sa détresse.

Lorsque l'on est sur le point de traverser ce dangereux passage, l'on allège le navire, en déposant une partie des marchandises sur la rive des

Maures. *Doumons* est ensuite le lieu du rendez-vous du convoi au retour de Galam. Cet endroit est à douze lieues au-dessus de Podor ; le courant porte rapidement de là au Sénégal, où l'on arrive ordinairement vers la fin de décembre.

Chaque laptot pendant le voyage a employé le sel qu'on lui a permis d'embarquer, soit à acheter de l'or à Galam, soit à se procurer du mil, des pagnes, des calebasses, en descendant le fleuve. Chacun ramène dans sa famille l'abondance et les commodités de la vie ; les navires chargés outre mesure, embarrassés de tous les ustensiles que l'on s'est procurés sur la route, arrivent comme en triomphe et aux applaudissemens de tous les habitans du Sénégal. Si le voyage

a été heureux , le retour est une véritable fête que les nouveaux débarqués célèbrent avec leur famille. C'est alors que chacun , enrichi par le voyage, achète des marchandises d'Europe , et se procure avec prodigalité des jouissances d'autant plus appréciées qu'elles sont plus rares dans ce pays.

CHAPITRE VI.

Ile de Gorée, Albreda, le fort James.

A TRENTE lieues de l'embouchure du Sénégal est l'île de Gorée. Après avoir passé la barre on s'élève au large, et l'on perd de vue la côte, de peur de se laisser entraîner par les courans qui portent dans la baie d'Iof.

On cherche à reconnoître le cap Verd, qui tire son nom de la verdure dont il est toujours couvert, ce qui forme une opposition remarquable avec

les terres que l'on a parcourues jusqu'alors depuis le cap Blanc.

Le cap Verd se reconnoît d'assez loin en mer, à deux dunes assez élevées qui, à raison de la forme qu'elles affectent, ont reçu le nom de *mamelles*. Dès qu'on les aperçoit, on évite une pointe de rocher, nommée la pointe d'Almadie, que l'on reconnoît aux brisans qui se font remarquer jusqu'à deux lieues en mer; on porte ensuite sur le cap Verd, et l'on aperçoit les petites îles de la Madelaine, toutes les deux inhabitées: l'une n'est qu'un rocher basaltique presque inaccessible, blanchi par la fiente des oiseaux de mer; il renferme une espèce de caverne remplie d'œufs d'oiseaux de toutes espèces, et de chauve-souris. L'autre, qui n'a pas un quart

de lieue de circonférence, présente, dans ses différens côtés, les traces du déchirement volcanique qui l'a séparée du cap Verd; elle est couverte d'arbres d'une végétation vigoureuse; on y trouve en abondance le bois nommé *Ir* par les nègres, avec lequel ils se procurent du feu d'une manière fort adroite. Ils prennent deux branches sèches de cet arbre, l'une ronde de sept à huit pouces de long, formant la pointe par en bas; l'autre qu'ils équarrirent en forme de planchette: ils font une entaille dans cette dernière, y insèrent la pointe de l'autre, la font tourner vivement avec les mains, et l'enflamment en moins d'une minute. L'on y voit aussi plusieurs baobabs fort anciens, suivant Adanson. Cette petite île paroît très-propre à la

culture, mais le défaut d'eau douce y seroit un obstacle; elle a un petit port naturel bon pour des chaloupes, et très-sûr : ce seroit un joli hermitage. Près de là est le cap Manuel; aussitôt qu'on l'a doublé, on aperçoit Gorée qui n'en est qu'à deux lieues.

L'île de Gorée, appelée Bire par les nègres, est située par $14^{\circ} 17'$ lat. nord, et par 45 long. orient. de l'île de Fer. Elle est séparée du continent par un canal de quinze cents toises de largeur; c'est un rocher volcanique d'environ six cents toises de longueur, sur une moindre largeur fort irrégulière. Cette petite île peut se diviser en deux parties : la partie haute, formée de colonnes de basalte implantées les unes sur les autres, comme la chaussée des

Géans en Irlande, élevée de près de trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer, presque inaccessible des trois côtés, et tenant à la partie basse, par une rampe assez roide où l'on a pratiqué un chemin pour conduire l'artillerie. La ville est bâtie dans la partie basse qui se termine par une sorte de môle naturel appelé la pointe du nord; ce môle renferme une belle batterie, et se trouve en quelque sorte isolé de l'île par le fort Saint-François qui commande le débarcadere.

Sur le haut de la montagne sont le fort Saint-Michel, originairement construit par les Hollandais, et plusieurs batteries; mais la plupart de ces ouvrages sont en fort mauvais état. Une belle poudrière, l'hôtel du gouvernement qui est assez convenable, un

beau quartier pour la troupe, un hôpital assez bien situé, mais peu spacieux ; sont les établissemens publics de cette île. La plupart des maisons sont assez bien bâties ; elles sont construites en basaltes, cimentées avec de la chaux et du sable, et terrassées à l'italienne. (*Voy. la pl.*)

Si Gorée devenoit par la suite un point important, il seroit facile de la rendre imprenable, et à peu de frais : mais il n'existe dans l'île qu'une petite fontaine d'eau douce qui peut à peine suffire à l'usage du gouverneur ; il seroit facile de remédier à cet inconvénient par l'établissement de citernes : le fort Saint - François en renferme deux, mais petites, et en mauvais état. Il seroit nécessaire aussi de faire dans l'île un approvisionnement de char-





Vue de l'île de Gorée



du côté de l'hôpital.



Vue de l'île de Corce prise du côté de l'hôpital.



bon de terre pour suppléer au bois que l'on ne pourroit se procurer du continent, en cas de siège.

Gorée a une rade foraine assez bonne, mais où les vaisseaux ne sauroient supporter les ouragans qui règnent pendant la saison pluvieuse. Le canal entre l'île et la grande terre ne sert point de mouillage, il est trop difficile d'y appareiller, et l'on courroit risque de se perdre sur la côte. Rafraîchi par les vents de mer, on respire dans cette île, presque toute l'année, un air frais et tempéré; c'est un des endroits les plus salubres de la côte d'Afrique, c'est celui où les Européens malades, et habitant le Sénégal, viennent rétablir leur santé. La population tant des mulâtres que des nègres, libres ou esclaves, est de seize à dix - huit

cents individus. Leurs habitudes, leurs mœurs et leurs usages, sont les mêmes que ceux des habitans du Sénégal.

En suivant la côte vers le sud, on trouve Rufique, en nègre *Tengagueille*, Portudal ou *Sali*, Joal ou *Guioala*, tous anciens établissemens des Portugais, entièrement détruits aujourd'hui, et dont on ne sauroit retrouver des traces.

La population de Joal, cependant, quoique parfaitement noire, se prétend d'origine portugaise, a conservé l'apparence de la religion catholique; et les habitans portent tous des noms portugais. Les blancs y sont en général mieux reçus que sur tout le reste de la côte.

On a voulu aussi établir un comptoir à *Cahone*, capitale du royaume

de Salum, située dans le haut de la rivière de ce nom. Ce projet n'a point eu de suite.

Après avoir doublé l'île de Bement, on entre dans la baie qui précède l'embouchure du fleuve de la Gambie, appelée Gambia par les Anglais, Gambra par les nègres. Le cap Sainte-Marie au sud, et l'île aux Oiseaux au nord, déterminent son ouverture. Quinze lieues plus haut est l'embouchure de la Gambie, qui a deux lieues de large; elle est bornée au nord par la pointe de Barre, au sud, par celle de Banguiou. Après avoir passé ces deux pointes, la largeur du fleuve augmente considérablement, et diminue ensuite vers le village d'Albreda. Ce village dont la population est d'environ sept mille

âmes, étoit le lieu de résidence d'un facteur français.

En 1786, il fut conclu un traité avec Bai-Sonko, par lequel il céda un terrain convenable pour l'établissement d'un comptoir français. Les troubles de la révolution française, la guerre qui survint bientôt entre la France et l'Angleterre, s'opposèrent à cet établissement, qui ne pouvoit avoir qu'un médiocre avantage, le traité de paix de 1783, ne permettant pas aux Français de remonter la Gambie au-delà du fort James.

Les Anglais sont presque toujours restés maîtres du commerce de Gambie. quelques traditions donnent aux Normands, et surtout aux marchands de Dieppe, l'honneur de la découverte de la Gambie en 1390, fait fort in-

certain. Les Portugais s'emparèrent ensuite de cette rivière ; depuis elle tomba entre les mains des Anglais qui, en 1686 , construisirent sur un banc de roche qui tient à peu près le milieu du fleuve , à neuf lieues de son embouchure , un fort carré flanqué de quatre bastions , et que l'on nomma le fort James, en l'honneur du Roi Jacques II. Les Français prirent ce fort en 1695 , en firent sauter les fortifications, et chassèrent les Anglais de la Gambie ; ils y rentrèrent par la paix de Riswick en 1697. Après plusieurs vicissitudes de cette nature , pendant le cours du dix-septième siècle , les Anglais sont restés , jusqu'à présent , seuls maîtres du commerce de ce fleuve , et de l'intérieur ; ils ont formé divers établissemens , entr'autres celui

de Pisania, d'où Mungo-Parck est parti pour exécuter son voyage dans l'intérieur de l'Afrique.

CHAPITRE VII.

Projet d'établissement libre et colonial
à la côte d'Afrique.

CE n'est point ici le lieu de discuter si la suppression projetée de la traite des nègres est le résultat des idées libérales adoptées par la plus grande partie des nations civilisées de l'Europe, ou si elle n'est que celui de la politique d'une nation extrêmement intéressée à cette suppression. Quel que soit le motif du projet, toute personne qui aura résidé en Amérique

sera facilement convaincue, qu'après la suppression de la traite, les colonies ne peuvent rester que dans un état languissant; il est donc nécessaire de s'occuper promptement de remplacer ces établissemens de grandes cultures, par des moyens qui soient d'accord avec les idées émises aujourd'hui, et la France qui fait une consommation immense de denrées coloniales y est particulièrement intéressée.

Offrir comme l'un des points les plus favorables pour l'établissement d'une colonie libre, un lieu où la plupart des plantes commerciales sont indigènes, où l'on peut rassembler en peu de temps les élémens épars d'une population immense, porter dans une partie du monde non civilisée jusqu'ici, et par suite de

temps peut-être jusque dans le cœur même de l'Afrique , les lumières , la civilisation et l'agriculture , faire naître , pour le bonheur des peuples et pour la prospérité du commerce de la France , les jouissances et les besoins qui entraînent avec eux la connaissance des arts , ne seroit-ce pas une de ces idées dont l'exécution est réservée au dix-neuvième siècle , et l'entreprise à une dynastie qui ne cherche à se faire remarquer que par ses bienfaits ?

A la suite d'un premier voyage au Sénégal en 1785 et 1786 , avec M. le chevalier de Boufflers , alors gouverneur de cette partie , je fus chargé par le gouvernement , en 1787 , de visiter l'intérieur de l'Afrique entre les rivières du Sénégal et de Gambie. Le

but de ce voyage étoit de connoître les ressources de ce pays , d'en examiner les produits , de conclure divers traités avec les princes d'alentour , et surtout de terminer avec le Damel ou prince de Cayor un traité déjà entamé pour la cession de la presque île du cap Verd au gouvernement français.

La cession de la presque île fut faite par le Damel. L'écrit authentique qui en est la preuve fut revêtu de toutes les formes usitées dans le pays , et cette pièce fut déposée au greffe du Sénégal. M. le chevalier de Bouflers réfléchissoit dès lors sur l'importance du projet que je propose aujourd'hui ; il me chargea de parcourir la presque île , d'examiner ses productions , la nature des terres , la population , et de lui donner sur ces objets les détails con-

venables : tout se trouva d'accord avec ses vues.

La presque-île du cap Verd, située entre le quatorze et le quinzième degrés de latitude nord, a environ douze lieues de longueur sur six de largeur dans sa plus grande étendue. Elle ne tient au continent que par un col rétréci par deux marais, celui d'Iof et celui de Ben, et qui n'a au plus qu'une demi-lieue de large. Elle est à trente lieues de l'île Saint-Louis du Sénégal; celle de Gorée n'en est éloignée que de trois quarts de lieue. Elle est à huit cents lieues de la France; la durée moyenne de la traversée est de vingt à vingt-cinq jours : c'est peut-être l'endroit le plus salubre de la côte; c'est celui où les Français malades viennent soit du Sénégal, soit

des autres comptoirs, respirer un air plus tempéré et plus pur. De toute la presqu'île Ben est le seul endroit sujet quelquefois à des maladies épidémiques, à cause du voisinage des marais, auxquels il seroit fort facile de donner un écoulement, puisqu'ils ne sont éloignés de la mer que de quelques toises; ce travail seroit même nécessaire pour la défense de la presqu'île, comme on le verra tout à l'heure.

La verdure continuelle de cette côte d'où le cap a tiré son nom, la vigueur singulière de toutes ses productions, annoncent une terre fertilisée par les débris des végétaux de plusieurs siècles, et par ceux des volcans dont on voit partout des traces. Examinez la nature du sol; ce n'est pas ce sable brûlant

du Sénégal et de Gambie , qui dévore la plupart des semences que la nature lui confie ; c'est une terre végétale d'un rouge foncé , qui , même sous un ciel ardent , sait conserver une fraîcheur salutaire. Je ne saurois mieux la comparer qu'à ces plaines fertiles de la plus belle de nos colonies , autrefois source de prospérité pour la France , objet d'envie pour nos rivaux , avant qu'elle fût dévastée par les troubles , les massacres et l'incendie. Une terre aussi féconde n'a pas besoin , comme on doit le croire , d'une culture pénible. En quatre mois , depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'octobre , le nègre gratte la superficie de la terre avec une espèce de houe , l'ensemence , voit le mil et le maïs croître et jaunir , le récolte , et assuré

de sa subsistance , passe le reste de l'année dans des occupations qui sont plutôt des plaisirs que des travaux.

Parmi les plantes les plus utiles qui font la richesse de ces contrées , sont le coton et l'indigo , tous les deux indigènes. J'ai vu les plantations d'Afrique , j'ai vu celles de Saint-Domingue ; je puis assurer que les premières ne le cèdent en rien aux secondes ; et s'il falloit juger entre elles , je crois que celles d'Afrique ont plus de force et plus de vigueur. Le nègre ne cultive ces deux plantes que pour ses besoins qui sont assez étendus. C'est avec le coton seul qu'il s'habille , qu'il fait les voiles de ses pirogues , qu'il fabrique ses cordages et ses filets. L'indigo est la couleur générale des toiles de toute la Guinée , et de celles

des Maures ou Arabes qui l'avoisinent. Si jusqu'ici l'Afrique n'a pas fait de ces deux articles un objet de commerce étranger, c'est qu'elle manque de ces mécaniques ingénieuses qui ne sont connues que des nations civilisées, et qui, en simplifiant le travail, diminuant la main-d'œuvre, procurent des jouissances promptes et peu dispendieuses aux peuples qui les possèdent.

Le nègre, dira-t-on, pourroit au moins livrer ces denrées brutes : mais pour les rendre commercables, il faut encore divers travaux préparatoires qu'il ne connoît pas ; il faut des moulins pour retirer la graine du coton ; la fabrication de l'indigo exige des connoissances que peu de colons même possèdent à un certain degré. Dans la

Giunée, ce sont les femmes qui séparent la graine du coton par des moyens extrêmement longs, qu'il est inutile de décrire ici.

L'indigo est simplement pilé, feuilles et branches. L'on en fait des gâteaux qui, après avoir été séchés au soleil, sont employés dans l'occasion pour la teinture. L'on peut juger d'après cela que peu de marchands européens se soucient d'acquérir des denrées surchargées d'un poids inutile, et auxquelles il faudroit faire subir en Europe des préparations qui ne sont employées que dans les colonies. Mais pour un gouvernement qui auroit des vues étendues sur ce pays, ces obstacles seroient bientôt levés; car rien n'est si simple que le mécanisme d'un moulin pour égrener le coton, et l'on trou-

veroit facilement encore quelques indigotiers instructeurs qui réuniroient la pratique à la théorie.

Des quatre principales plantes coloniales, la presqu'île du cap Verd en possède donc deux qui y sont indigènes; le climat et le seul aspect du sol peuvent donner l'assurance que la canne à sucre y viendrait parfaitement. Ce qui ajoute à cette certitude, c'est qu'on en trouve dans les îles du cap Verd, qui ne sont éloignées de la presqu'île que d'environ soixante lieues. J'en ai vu moi-même cultiver par curiosité dans le jardin du gouverneur de Gorée, et quoiqu'elles fussent assez négligées, et dans un terrain bien peu favorable, leurs pousses étoient belles et vigoureuses. Le défaut d'eau est ce qui s'opposeroit le plus à la fabrication du

sucre; on la remplaceroit comme on le fait sur nombre d'habitations de nos colonies par des moulins à mulets.

Le café est un arbuste qui se plaît dans les endroits un peu élevés. Les deux montagnes nommées les Mamelles du cap Verd, qui servent de point de ralliement aux vaisseaux qui viennent reconnoître cette côte, conviendroient parfaitement à cette culture. On trouve dans cet endroit la fraîcheur nécessaire à cette plante : on y rencontre fréquemment, comme dans les mornes de Saint-Domingue, de ces sources d'eau vive nécessaires pour toute habitation, mais surtout pour les caféyères et les indigoteries. Ces deux montagnes sont entièrement boisées; là, comme dans tout le reste de la presqu'île, la nature a de même

répandu ses bienfaits, et l'on y trouve un village assez considérable que l'on nomme *Vocame*.

On pourroit aussi y introduire la culture du tabac. Les nègres connoissent cette plante, et en font grand usage, car ils fument tout le jour. Les peuples de Galam en fabriquent qui a une odeur extrêmement suave; mais ce tabac est rare : les nègres de la côte préfèrent d'ailleurs celui de Virginie qui a plus de montant. Les procédés employés pour la préparation de cette feuille sont connus; il seroit possible de s'en servir dans la colonie, d'en fabriquer pour l'intérieur de l'Afrique, et même pour l'Europe, si cette culture étoit regardée comme avantageuse.

Outre ces différentes plantes que

produit la presque-île, ou que l'on pourroit y acclimater facilement, on y trouve en abondance du mil et du maïs, principale nourriture des habitans; différentes espèces de plantes légumineuses d'une saveur agréable, et qui peuvent se garder facilement; des giromons ou citrouilles, des melons d'eau ou pastèques, le tamarin et un grand nombre d'autres fruits acides qui, sans avoir le goût et la bonté de ceux d'Europe, sont beaucoup plus utiles et plus sains dans ces climats, où l'on ne sauroit trop en faire usage. Le cap Verd produit en outre d'excellent vin de palmier qui a la même vertu que notre vin, et dont l'excès est aussi dangereux pour la raison, mais non pas aussi nuisible à la santé. Les bestiaux et les volailles y sont très-

communs. Les forêts lui fournissent du gibier en abondance, et la mer une variété infinie de poissons. Les pêches que j'ai faites souvent dans la rade de Ben tenoient du prodige. En deux coups de seine, espèce de filet fort étendu, mes camarades et moi nous remplissions la barque, et nous rapportions mille à douze cents livres de poisson. Enfin, les vivres sont si abondans, la vie animale est à si bon marché à Gorée, que, dans le temps de la traite, l'on calculoit que la nourriture d'un nègre esclave revenoit, par jour, à deux sous, argent de France, au marchand qui achetoit tout de la seconde main.

Quant au logement, rien de moins dispendieux que les cases des nègres, rien de si propre lorsqu'elles sont nou-

vement construites ; leurs toits sont très-artistement tressés en côtes de feuilles de palmier, et des roseaux serrés avec des lanières de cuir vert ou non préparé, servent de mur, et sont une défense suffisante contre les ardeurs du soleil et les intempéries du climat.

La presque-île du cap Verd contient six villages : celui de *Dacar* est le plus considérable ; il est en face et à trois quarts de lieue de Gorée ; il fait un grand commerce de comestibles avec ce comptoir. Les habitans de *Dacar* sont les plus civilisés de toute la côte ; ils aiment beaucoup les Français, et commencent à prendre les manières et les habitudes des Européens. Plusieurs même, lorsque j'étois en Afrique, avoient déjà construit des maisons en

pierres. La population des six villages peut se monter à trois ou quatre mille âmes. Censés sujets du Damel, ils sont réellement indépendans ; car ils lui refusent le tribut au moindre sujet de mécontentement ; leur position les a toujours mis à l'abri des vexations de ce despote qui n'ose s'engager dans un pays dont il seroit si facile de lui couper la retraite.

La salubrité du climat, la bonté du terrain, l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, la facilité des constructions, les cultures intéressantes que possède la presque île, celles que l'on pourroit lui procurer encore avec tant de certitude de réussir, la population qu'elle renferme déjà, tout semble appeler les regards d'un gouvernement paternel sur cette partie

de l'Afrique , comme sur le point de l'univers , qui peut remplacer avec le plus d'avantage , et d'accord avec la philanthropie , nos établissemens coloniaux dont le produit déjà atténué et bientôt languissant , n'étoit dû qu'aux souffrances et à l'infortune d'un nombre incalculable de victimes.

A ces motifs déterminans , combien n'en est-il pas d'autres que l'on pourroit joindre encore. La population de la presque île pourroit être augmentée d'une grande partie de celle de Gorée qui s'élève à près de dix-huit cents habitans, tant nègres que mulâtres ; elle pourroit l'être aussi d'une partie de celle du Sénégal , qui va à près de six mille, compris les captifs de case : car il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ces habitans

dont le commerce faisoit autrefois toute l'occupation, commerce que la suppression de la traite va beaucoup diminuer, en voyant s'élever si près d'eux une nouvelle colonie, ne tournent leurs vues sur cet établissement, et n'aillent s'y fixer pour devenir agriculturs. La protection accordée par un gouvernement qui sauroit se faire aimer de ses administrés, respecter de ses voisins, craindre de ses ennemis, attireroit aussi une multitude de nègres des Etats limitrophes. Ils béniroient la main qui auroit apporté parmi eux le bonheur; ils apprendroient enfin ce que c'est que sûreté et propriété. La connoissance de jouissances nouvelles, qui bientôt seroient pour eux des besoins, l'espérance d'améliorer leur sort, celle d'un avenir plus heureux,

leur donneroient une ardeur constante pour le travail. Déjà, pendant quatre mois de l'année, ils en donnent nombre de preuves ; car rien de plus pénible alors que leurs travaux qu'ils suivent avec gaieté, tant ils sentent le besoin pressant qui les y force : alors un échange extrêmement avantageux pour la mère patrie avec la colonie qui paieroit avec usure par ses produits les soins qui lui seroient rendus.

Ce n'est donc pas parmi des déserts, ce n'est pas sur une terre abandonnée que le gouvernement transporterait ou chercheroit à attirer une partie de ses sujets, c'est au milieu d'une population déjà nombreuse, sous un ciel favorable, parmi un peuple à qui il ne manque pour être tout-à-fait civilisé

que des exemples et une instruction paternelle. Avec de tels moyens, bientôt la culture feroit des progrès rapides, bientôt l'on verroit s'élever de toutes parts de belles et de nombreuses habitations, surtout si le gouvernement avoit soin d'attirer dans la nouvelle colonie des personnes intelligentes et versées dans la culture du sucre, du café, de l'indigo et du coton, ainsi qu'un certain nombre d'ouvriers pour les arts les plus nécessaires. *Alors la colonie sortie de l'enfance, ne se tiendrait plus dans les bornes de la presqu'île; elle s'étendrait sur le continent.* La civilisation, l'agriculture qui en est la suite, pénétreroient dans l'intérieur de l'Afrique; l'on verroit dans cette partie du Monde régénérée s'opérer une révolution morale d'autant plus facile,

qu'elle n'auroit pas de préjugés à vaincre.

Aux environs de Dacar, se trouve un endroit qui pourroit offrir une rade suffisamment spacieuse pour les bâtimens marchands, où ils trouveroient un abri assez sûr contre la violence des ouragans de sud-ouest qui se font sentir dans la mauvaise saison. L'on rencontreroit aussi des embarcadaires pour le commerce dans plusieurs endroits de la côte de la presqu'île, quoique des brisans assez forts lui servent pour ainsi dire de ceinture et de défense.

Gorée seroit l'entrepôt et le boulevard de la colonie. On l'a appelée le Gibraltar de l'Afrique. En effet, cette petite île, presque inaccessible de trois côtés, déjà défendue par quelques

ouvrages, pourroit être mise à peu de frais dans l'état de défense le plus respectable. On peut consulter ce qui en a déjà été dit précédemment.

Gorée seroit le point de défense contre les nations européennes. On pourroit en outre construire sur la côte deux ou trois petits forts, et distribuer quelques batteries qui ne seroient armées qu'en temps de guerre; mais, comme je l'ai déjà dit, la presque-île trouveroit sa principale défense dans les rescifs et les brisans qui l'entourent.

Quant aux moyens de défense contre les attaques des nègres du continent, les plus sûrs et les plus faciles se trouvent dans la disposition même du terrain.

La presque-île ne tient au continent que par un col d'une demi-lieue de

large, rétréci par deux marais ; celui de Ben seroit ouvert jusqu'à la mer, rendroit l'endroit plus salubre, et cette ouverture fermeroit le seul passage qui existe de ce côté. Celui d'Iof est une espèce de petit golfe très-profond ; l'art n'a rien à ajouter ici à la défense naturelle ; d'un marais à l'autre, on tireroit un large fossé garni d'une palissade et de quelques redoutes. Les forêts qui se trouvent sur les lieux fourniroient les bois suffisans pour cette construction.

Quatre ou cinq cents hommes de troupes réglées suffiroient dans le commencement pour la défense de la colonie ; la moitié seroit répartie sur les redoutes qui garniroient la palissade du col de la presqu'île, et sur celle qu'on construiroit sur la côte. L'autre

moitié serviroit de garnison à Gorée ; cette troupe devoit être composée en grande partie d'artilleurs. Le gouvernement auroit des magasins d'armes suffisans pour armer les habitans qui seroient organisés en gardes nationales ; on les exerceroit au maniement des armes , et ils feroient le service en cas de besoin.

Tous les Européens qui veulent passer à la côte d'Afrique doivent tâcher de s'y rendre dans le courant de novembre , pour être déjà faits au climat lors de la mauvaise saison , ou saison des pluies qui commence à la fin de juin , et dure jusqu'au commencement d'octobre.

Déjà , plusieurs fois l'on a proposé des projets d'établissemens de cette nature au gouvernement français. On

a voulu fixer ses yeux sur l'île de Thiong qui touche presque l'île Saint-Louis du Sénégal, sur l'île de Bi-fèche qui en est fort voisine. On a fait valoir la bonté du sol, et surtout la facilité de défendre ces établissemens par le moyen de la barre qui se trouve à l'entrée du fleuve. Le terrain de ces deux îles est réellement fertile, la barre du Sénégal est un des moyens de défense les plus respectables ; on peut en défendre l'accès à peu de frais ; il y a lieu de croire qu'une partie de la population du Sénégal se transporterait volontiers sur un terrain si voisin de celui qu'elle habite : mais la condition première pour tout établissement où l'on voudra transporter une colonie européenne, est la salubrité. Le cap Verd l'emporte de

beaucoup sous ce point de vue , sur les îles qui viennent d'être citées ; et si la barre du Sénégal est un moyen de défense sûr et peu dispendieux , l'on doit calculer aussi les dangers qui accompagnent son passage , les pertes journalières que l'on éprouve pour la franchir , pertes qui deviendroient de plus en plus sensibles , à fur et à mesure que le commerce prendroit de l'activité. L'île de Boulam a été proposée aussi par Brue et par Demanet , comme pouvant recevoir une colonie française ; mais alors le plan étoit d'y introduire l'esclavage : la proximité de cette île du continent eût apporté un obstacle aux vues proposées. En 1792, les Anglais, sous la conduite du lieutenant Beaver, ont exécuté en partie, dans l'île de Boulam, le plan dont

nous venons de donner le projet pour la presqu'île du cap Verd. Ils achetèrent des princes nègres voisins, l'île entière, et un territoire assez étendu sur le continent; ils commencèrent à défricher, mais plusieurs obstacles s'opposèrent à la prospérité de la colonie. M. Beaver, dans son rapport en 1794, donne pour cause du mauvais succès de l'entreprise :

1°. L'envoi d'hommes sans mœurs et sans principes, qui furent mêlés parmi les bons colons;

2°. L'arrivée de l'expédition dans la saison la plus malsaine;

3°. L'oubli d'avoir envoyé avec l'expédition des carcasses et des matériaux principaux pour construire des maisons indispensables contre les pluies et l'ardeur du soleil.

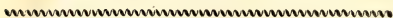
L'on a vu dans l'exposé que nous avons donné, combien dans la presqu'île du cap Verd, il étoit facile de lever ce dernier obstacle : la prudence exigeroit cependant que, pour la commodité des colons, on se munit de tentes en attendant que les cases pussent être construites.

Pour en revenir à l'île de Boulam, la guerre ayant été déclarée entre la France et l'Angleterre, le peu de colons qui restoient avec M. Beaver jugea prudent de se réunir à Sierra-Léone : c'est ce qu'ils exécutèrent en 1793.

Déjà, depuis plusieurs années, une association anglaise, qui avoit pris le titre de Compagnie de Sierra-Léone, avoit exécuté le projet d'un établissement libre et colonial sur les bords

de la rivière de ce nom. Des fonds considérables fournis par souscription avoient fait faire des progrès rapides à l'établissement ; un grand nombre de plantations s'élevoient de toutes parts, et commençoient à fleurir, lorsqu'en 1794, une escadre française vint fondre sur la colonie, et la détruisit presque entièrement. Les colons qui avoient choisi le lieu de leur établissement à peu de distance de l'embouchure du fleuve, se sont retirés après cette catastrophe dans un autre plus enfoncé dans les terres. La colonie fut languissante pendant quelques années ; aujourd'hui elle recommence à fleurir, et présente l'exemple d'une colonie fondée et cultivée par des mains libres, qui déjà a atteint un certain degré de prospérité, quoique dans une situation infiniment

moins favorable que celle qui vient d'être offerte, et quoiqu'ayant éprouvé des revers dont la situation actuelle de l'Europe semble devoir la garantir pour long-temps.



CHAPITRE VIII.

Possibilité de traverser l'Afrique dans sa largeur.

DEPUIS quelques années, la passion des découvertes et la philanthropie ont fait naître le desir de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Les idées libérales émises par la société des amis des noirs d'Angleterre, ont donné l'espoir de porter la civilisation et la liberté dans une des plus grandes parties de l'ancien continent, qui a toujours paru vouée à l'esclavage,

et qui , malgré l'accumulation des siècles , est restée plongée dans la plus profonde barbarie. Les voyages de le Vaillant dans la Cafrerie , de Mungo - Parck dans l'intérieur de l'Afrique , de Hornemann dans le Fezzan , commencent à faire entrevoir la possibilité de la réussite d'une pareille entreprise.

Il est hors de doute que tous les ans l'Afrique est traversée dans sa plus grande largeur , c'est-à-dire , des bords de l'océan Atlantique à la mer Rouge , par des caravanes dont la religion est le but avoué , et le commerce le but principal. Dans le désert , parmi les Arabes , au Sénégal même , on rencontre de ces pèlerins maures qui portent le nom de Sidy , nom qui veut dire *saint* , et est donné par respect à ceux

qui ont fait le voyage de la Mecque.

Pendant le temps que je résidois en Afrique, existoit au Sénégal un nommé Sidy-Mouhammed de la famille des Scherifs. Comme Scherif et comme Sidy, il avoit de doubles droits à la vénération des Maures. Cet homme beaucoup plus blanc que les autres Maures, avoit été à Maroc et à la Mecque, s'étoit établi au Sénégal, y avoit une maison, des femmes, des enfans, des esclaves, enfin une espèce de fortune qui le mettoit dans l'aisance. Il avoit une sorte d'éducation, ce qu'il avoit acquis prouvoit son intelligence ; il eût été difficile de connoître son caractère ; dans les affaires de commerce, il passoit pour être fidèle à ses engagemens.

Dans un premier voyage en Afrique,

j'avois commencé à étudier le pays, et à apprendre la langue ; dans un second voyage, j'avois été chargé par le gouvernement français de pénétrer dans l'intérieur, après avoir visité les petits princes de la côte. Quelques traités à faire, des observations à prendre sur l'histoire naturelle du pays, étoient le but de ce voyage. Je l'avois exécuté, je m'étois élevé jusqu'à soixante et quelques lieues dans les terres, sur les frontières du Bourba-Ouolof ; l'on verra plus bas les détails de ce voyage. J'avois appris la langue ; j'étois fait au climat, je n'avois eu qu'une maladie assez grave dont je m'étois bien tiré. Ma jeunesse, un goût décidé pour les sciences naturelles, la passion des voyages, une constitution assez bonne sans être ro-

buste , les obstacles que j'avois déjà vaincus , et qui me faisoient peu craindre ceux que je pouvois avoir à vaincre , me donnoient le desir extrême de pénétrer dans l'Afrique. M. le chevalier de Boufflers, alors gouverneur du Sénégal , qui toujours m'a montré une affection vraiment paternelle , favorisoit mes goûts , adoptoit mes projets.

Je m'abouchai avec Sidy-Mouhammed ; il se chargeoit de ma conduite et de celle des blancs et des nègres que je devois emmener avec moi ; on convint d'une somme : dix mille francs devoient lui être comptés par le gouvernement , pour le chef de la caravane ; deux mille écus pour chacun des blancs qui m'accompagnoit ; mille écus pour chacun des

esclaves nègres qui auroit fait partie de l'expédition. Chaque somme, suivant le rang de chacun, étoit réduite de moitié, dans le cas où l'un de nous auroit succombé en route, soit par cause de maladie, soit par toute autre cause étrangère à la volonté de Mouhammed. Ses femmes, ses enfans, ses esclaves, restoient pour garantie du traité. Nous devions être conduits en Egypte, et remis au Caire ou à Alexandrie, pour de là repasser en Europe à notre volonté.

La petite caravane ne devoit être composée que de deux ou trois blancs, moi compris, et deux esclaves nègres. Un plus grand nombre de personnes eût multiplié les chances de maladie, ou eût peut-être donné quelqu'inquiétude aux habitans de l'intérieur. Je

savois l'ouolof; je connoissois quelques mots d'arabe, je comptois apprendre cette langue; mon projet étoit de prendre le costume arabe, et de le faire prendre à un sergent et à un soldat français qui déjà m'avoient accompagné dans mon premier voyage. Je passai en France pour prendre des instructions; c'étoit en 1788. M. de Calonne avoit quitté le ministère, la révolution survint, le projet fut abandonné.

C'est donc à tort que M. Brisson prétend, dans la préface de son Naufrage, que Sidy - Mouhammed dissuada MM. Sparmann et Wadstrom, tous les deux Suédois, et que j'ai fort bien connus au Sénégal, de faire le voyage de l'intérieur, à moins que, ne trouvant pas les mêmes avantages

dans les propositions qui lui furent faites alors, il n'ait pas voulu se charger de leur conduite.

Je pense donc que la traversée de l'Afrique est possible; qu'elle peut s'exécuter avec quelque facilité, et voici les moyens qui seroient dans le cas de la faire réussir.

La première condition est de rencontrer un Maure ou Arabe intelligent, et sur lequel on ait quelque raison de compter, et de le choisir pour conducteur; un sidy ou homme qui ait déjà fait le voyage de la Mecque doit être choisi de préférence. Aucun nègre, à moins que ce ne soit un marchand manding, ne pourroit servir de guide dans l'entreprise. Le blanc, chef de la caravane, doit avoir une santé assez robuste, un fond de gaieté

qui ne puisse être altéré par les événemens les plus fâcheux, une patience sans bornes, de la douceur et de la fermeté. La connoissance de la langue arabe lui seroit fort nécessaire ; celle de la médecine ou de la chirurgie lui seroit fort utile. Je ne parle point des autres sciences, ni de l'intelligence qu'exige un pareil voyage ; plus il en possédera, plus le voyage sera fructueux.

Deux ou trois personnes au plus doivent l'accompagner ; un plus grand nombre, comme je l'ai déjà dit, multiplieroit les chances de maladie. Ce nombre est suffisant pour conserver, en cas d'accident, les observations faites par ceux qui pourroient succomber.

Il faudroit autant de chameaux

que d'hommes pour voiturer, soit les membres de la caravane, soit leurs vivres, soit leurs effets; on devroit les charger peu, et les disposer de manière que la charge d'un chameau malade ou fatigué pût être partagée entre ceux qui conserveroient leur vigueur, sans cependant que cette surcharge fût au-delà de leurs forces.

L'or et l'argent sont à peu près inutiles dans de pareils voyages. Les marchandises doivent être choisies suivant les lieux que l'on doit parcourir; l'on doit éviter d'en apporter une trop grande quantité; elles exciteroient la cupidité des sauvages, et seroient la cause des plus grands malheurs. On doit ne montrer que ce qui est nécessaire pour les besoins journaliers; n'emporter avec soi que ce qui est

d'un transport facile, et qui ne tient que peu de place.

L'on doit se munir de bonnes armes, mais de peu d'apparence, sans dorure et sans ornement d'argent : l'on sent combien il importe d'avoir les munitions les plus convenables, et surtout de la bonne poudre.

Ce seroit folie que de vouloir même, dans le commencement du voyage, se nourrir à l'européenne : on peut cependant emporter des tablettes de bouillon que l'on doit réserver surtout en cas de maladie. Il ne faut pas songer à emporter avec soi des liqueurs spiritueuses ; chez les Maures, elles vous attireroient le blâme ; les nègres ont l'odorat assez fin pour les découvrir, et ne vous laisseroient jamais tranquilles jusqu'à ce qu'on les leur eût abandonnées.

L'habillement doit être celui de l'Arabe ; savoir, une chemise ou tunique de guinée bleue, une pagne en forme de turban sur la tête, une seconde pagne, soit de coton, soit de laine pour servir de manteau, et une sorte de pantalon ou culotte en coton ; point de bas : des sandales aux pieds sont déjà une sorte de luxe.

L'époque du départ doit être fixée d'après la saison des pluies ; ce n'est qu'un mois après qu'elles ont cessé qu'on peut se mettre en route pour donner le temps aux marais immenses qui se sont formés de commencer à se retirer, et pour ne pas rencontrer des obstacles insurmontables, si le point de départ a lieu du Sénégal ou de Gorée : c'est au commencement d'octobre que finissent les pluies ; ce n'est

donc qu'en novembre que l'on peut se mettre en route. Dans l'itinéraire que l'on doit suivre, il faut autant que possible s'éloigner des Maures : cette nation perfide massacrerait les voyageurs sans pitié, ou les réduiroit en esclavage après les avoir pillés ; il vaut donc mieux traverser les divers Etats de la Nigritie, où l'on peut être rançonné, mais où la personne des voyageurs sera respectée, surtout s'ils sont conduits par un talbe ou marabout-sidy.

En supposant le point de départ du Sénégal ou de Gorée, je vais indiquer la marche que l'on doit suivre. Je n'indiquerai pas le nom des villages : on en trouvera une partie dans l'itinéraire(1)

(1) Cet itinéraire est tracé dans l'ou-

qu'a suivi Rubaut envoyé à Galam, en 1786, par M. Durand, alors directeur de la compagnie du Sénégal. Cet envoyé a mis environ un mois pour se rendre au fort Saint-Joseph ; le marabout, qui lui avoit servi de conducteur, mit à peu près le même espace de temps pour son retour. On estime le chemin à parcourir du Sénégal à Galam à cent cinquante lieues environ.

Je ne citerai que le nom des pays que l'on doit parcourir.

Si l'on part du Sénégal, de Gandiole ou Mouit, village de Cayor, on se rend de suite dans le pays d'Oualo que l'on traverse. Si l'on part de Gorée, en partant du village de Ben, on tra-

vvrage de M. Durand. *Voyage au Sénégal.* Paris, 1802 ; 2 vol. in-4^o.

verse le pays de Cayor; quel que soit l'endroit du départ, l'on passe à travers les Etats de Bourba-Ouolof, le pays de Barre, celui de Bambous, celui de Meriné, les Etats de Bondou, et l'on arrive à Galam; de là, en remontant le fleuve du Sénégal, par terre, on dépasse les cataractes du rocher Felou et Govinea; on s'approche des montagnes où le Niger prend sa source. On tâche de se rendre à Kamalia où Mungo-Parck a séjourné; on gagne le revers des montagnes, et l'on suit le cours du Niger jusqu'à Segou; descendant toujours le fleuve, on arrive soit à Tombouctou, soit à Houssa ou Tockrur, non loin des bords du Niger, villes considérables dans le centre de l'Afrique, où se rendent fréquemment des caravanes, soit de

Maroc, soit de Tunis ou de Tripoli, soit de l'Égypte ou de l'Abyssinie. On s'attache alors à une caravane d'Égypte, pour aller à Kasna, de là à Agadés, en traversant une partie de désert : on arrive dans les États de Bornou, de là dans le Kubbabéé-Shrarabs, et enfin dans la Haute-Égypte.

On ne peut se dissimuler tous les obstacles que l'on a à vaincre dans un pareil voyage ; mais je crois que si l'on est assez heureux pour parvenir à Tambouctou ou à Tockrur, la partie du voyage la plus pénible et la plus difficile est remplie. L'on rencontre souvent des Arabes au Sénégal, et des Mandings à Gambie, qui ont fait plusieurs fois ce voyage. En 1786, M. Dérneville, capitaine au bataillon d'Afrique, qui fit le voyage de Galam, en

remontant la rivière, eut connoissance qu'une lettre écrite par des blancs avoit été apportée par des marchands mandings au-dessus de Galam ; que cette lettre qu'ils avoient reçue à trente-cinq journées de là des mains d'autres marchands , avoit été remportée , parce qu'on n'avoit trouvé personne qui en voulût donner le prix demandé. Un grand nombre de bruits de cette nature circulent souvent au Sénégal et à Gambie, et prouvent que la communication, quelque difficile qu'elle soit, n'est pas impossible. Lorsqu'un gouvernement puissant voudra encourager par des récompenses ou des marques d'honneur un pareil voyage , il se trouvera des gens assez audacieux pour l'entreprendre , et probablement assez heureux pour réussir.

CHAPITRE IX.

Histoire naturelle.

IL n'est peut-être point de pays aussi riche en productions de tout genre que le Sénégal ; il en est peu que l'on ait moins exploré que cette contrée. Adanson est presque le seul qui l'ait fait connoître sous le rapport de l'histoire naturelle ; plusieurs savans tels que Sparmann, Arrhenius, des naturalistes au nombre desquels je pourrois me compter, en ont rapporté d'assez nombreuses collections ; mais

les uns et les autres ont fait paroître des mémoires sur des objets particuliers , aucun n'a considéré la science en général. Il reste donc immensément à faire sous ce rapport ; ce n'est point l'espèce de nomenclature que je vais donner , qui répandra de grandes lumières sur cet objet : elle n'a pour but que de signaler aux amateurs qui pourroient parcourir ce pays , les objets les plus importans et les plus rares qui doivent fixer leur attention.

On trouve au Sénégal un très-grand nombre de quadrupèdes ou mammifères de diverses espèces. Je vais suivre le système de Linnée pour en donner l'indication.

Les singes y sont très-nombreux. Le pongo s'y rencontre assez fréquemment ; les nègres lui enlèvent la

peau du crâne, et en font une sorte de perruque : on prétend que dans les forêts écartées, cette espèce vit en société. Le papion, l'aigrette, le callitriche, y sont très-communs. Le galago qui ne diffère des makis que par les dents incisives qui sont au nombre de deux, très-écartées à la machoire supérieure, a les mêmes habitudes que les singes ; il vit d'insectes ; la figure ci-jointe a été dessinée d'après l'animal vivant ; ce joli petit animal vient à Galam ; il en existe deux autres espèces au Sénégal. Un grand nombre de chauves-souris, parmi lesquelles plusieurs espèces nouvelles, choisissent pour repaire une des petites îles de la Madelaine.

J'ai trouvé dans l'intérieur des terres les débris d'une peau que je

jugeai être celle d'un tamandua; je n'ai jamais vu l'animal vivant; les nègres appeloient *guiahat* l'animal dont j'avois trouvé la peau; il seroit curieux de vérifier si elle appartenoit réellement à un tamandua: Buffon prétend que cet animal n'existe que dans le nouveau continent.

Le phatagin se trouve à Sierra-Léone; on lui donne le nom de *quogelo*.

L'éléphant d'Afrique, que les nègres appellent *niei*, paroît être une espèce particulière qui n'a pas encore été bien observée.

Le lamentin, en nègre *léréou*, se trouve à l'embouchure du fleuve du Sénégal.

Il n'existe qu'une seule espèce de chien dans cette partie de l'Afrique,

les nègres la nomment *caye* ; elle approche du levrier , a les oreilles pendantes , le poil fauve , la voix rauque ; on pourroit la regarder comme une espèce primitive.

L'hyène en nègre , *bouki* , n'est point la même que celle du cap de Bonne-Espérance. Sa stature est différente , son poil beaucoup plus rare ; au lieu d'être marquée de bandes , elle l'est de taches d'un noir fauve ; elle est beaucoup plus timide , et s'enfuit à l'approche de l'homme.

Le chacal se rencontre fréquemment sur la côte de Barbarie.

Le lion , en ouolof , *teno* , le léopard , *gahundé* , la panthère , l'once , le chat tigre ou serval , le chat sauvage , la civette , *sicor* , le zibet , *zael* , peuplent les forêts de cette partie de l'Afrique.

Le porc-épic y est très-commun. Les nègres lui attribuent le pouvoir de lancer au loin ses piquans pour éloigner son ennemi.

Le rat, en ouolof, *guenarck*, paroît avoir été apporté d'Europe.

Outre, l'écureuil palmiste et celui de Barbarie, *getulus*, Lin., il y a une espèce non décrite particulière au Sénégal, et commune dans le pays de Salum; sa couleur est d'un gris cendré. Cette espèce a cela de remarquable, qu'elle construit des pyramides de six à sept pieds de hauteur, qui lui servent de retraite, et où elle vit en famille. On ne sauroit confondre ces pyramides avec celles des thermès; leur structure intérieure est très-différente.

Le lièvre, *guiombor*, ressemble

plutôt au lapin , et se tapit dans les buissons.

Le dromadaire , *guellem* , ne se trouve que dans le désert ou sur la rive nord du Sénégal. Il paroît dépaycé lorsqu'on le transporte en Nigritie. L'arbre nommé *kreouer* est un poison pour cet animal ; il le fait entrer dans un délire furieux qui ne se termine que par la mort.

La giraffe se rencontre à Galam et dans l'intérieur de l'Afrique.

Des troupeaux immenses de gazelles ou antilopes parcourent les plaines désertes ; on y remarque le koba , le kob , le kevel , le nanguer , le *nagor* , le corinne , le *pasan* , le *guib* , le joli petit chevrotain.

La chèvre , *boé* , la chèvre naine , la brebis , *karma* , qui a du poil au

lieu de laine , forment les troupeaux des Maures et des nègres.

Le taureau , *nague* , est remarquable par sa bosse , et n'est pas de la même espèce que le zébu de Buffon.

L'âne et le cheval ne sont que des variétés de ceux d'Europe. L'hippopotame , *mamadou* , habite les eaux douces du Sénégal ou sur ses bords.

Le cochon , *bame toubab* , paroît être originaire d'Europe ; le sanglier est une espèce particulière encore mal décrite ; il se trouve fréquemment près du cap Verd.

Le Sénégal possède un très-grand nombre d'espèces d'oiseaux , la plupart remarquables par la beauté de leur plumage. J'ai rapporté de mon voyage plus de quarante espèces alors

inconnues. Je ne citerai que les espèces les plus rares, ou celles dont les mœurs ont quelque chose de remarquable.

Les oiseaux de proie sont assez nombreux. Le vautour, *ntane* en ouolof, se tient nonchalamment perché sur les baobabs, près des villages, attendant sa proie : cette espèce n'est point décrite. Le milan noir plane continuellement et avec hardiesse sur les habitations, enlevant souvent la viande que les négresses portent sur leur tête. L'aigle à tête blanche, appelé marabout par les Français, est remarquable par deux plumes d'une blancheur et d'une légèreté singulières ; l'aigle huppé (*Falco coronatus*? Lin.) d'un brun noir, les pattes recouvertes jusqu'aux doigts d'un duvet très-fin,

se trouve au Cap rouge. J'ai rapporté de l'intérieur un oiseau de proie de vingt pouces de long, d'un gris cendré, ayant sur la tête une espèce de huppe formée par des plumes plus allongées que les autres ; cette espèce pourroit bien former un genre nouveau.

Des diverses espèces de perroquet, le jaune est le plus rare. Le calao d'Afrique, *buceros*, de la grosseur d'un gros dindon, a le vol pesant, est de couleur noire, a la gorge ornée d'une peau rouge, tandis que celle de la femelle est grise. Cet oiseau, nommé *guéminte* par les nègres, est un oiseau fétiche ; jamais ils n'osent le tuer ; j'en ai cependant tué plusieurs, entr'autres un près d'un village ; les nègres m'en firent des reproches, et vinrent tous

flairer l'animal mort , près de l'ouverture qui se trouve à l'excroissance au-dessus du bec , prétendant se garantir par ce moyen du rhume dont ils se croyoient menacés. Le pic-bœuf se tient toujours sur le dos des bœufs pour extraire les larves des insectes qui y déposent leurs œufs. Un rolhier fauve, tacheté de blanc, les grandes pennes d'un bleu indigo, est remarquable par la beauté de ses couleurs ; il ne se trouve que dans l'intérieur.

Le coucou vert doré ressemble à celui qui a été décrit par Buffon, mais cependant avec quelque différence. Le petit martin-pêcheur huppé approche fort de celui de l'île de Luçon. Plusieurs espèces de guêpiers, entr'autres celui de Nubie, et une espèce nouvelle à ventre noir, le col avec des reflets

violets, sont d'une grande beauté. Le musophage violet, oiseau extrêmement rare, se trouve dans la rivière de Gambie.

Diverses espèces de grimpereaux des couleurs les plus variées, et une multitude de petits oiseaux, tels que le sénégal, le micol, des gros-becs, tous élégans par leurs formes, peuplent les bosquets autour des villages. Ces petits oiseaux s'accoutument fort bien, la plupart, à rester en cage; j'en ai rapporté en France près de soixante de diverses espèces, et vivans.

L'outarde d'Afrique, appelée au Sénégal autruche volante, se trouve quelquefois près de Mouit ou Gandiole.

Les oiseaux d'eau sont nombreux dans ces contrées; un des plus intéressans pour le produit est l'aigrette

ou héron blanc : c'est lui qui donne ces plumes déliées que les militaires ou les femmes emploient souvent dans leur parure.

A l'embouchure des fleuves on rencontre de nombreuses troupes de pélicans , en ouolof *pocco* , et plus avant, des cormorans de diverses espèces. Un des objets, qui mérite le plus de fixer l'attention des naturalistes, c'est le grand ibis blanc à bec rouge et grandes pennes violettes : cet oiseau est fort rare ; je n'en ai rapporté qu'une seule peau qui venoit de l'intérieur du fleuve.

Cette nomenclature est fort peu de chose en comparaison des espèces nouvelles et extrêmement variées que possède cette contrée. Je ne parlerai point des amphibies et des poissons

aucun pays peut-être n'offre autant de richesses sous ce rapport.

L'on trouve assez souvent sur la côte des morceaux d'ambre gris. La compagnie du Sénégal fit l'acquisition d'une masse considérable d'ambre qui avoit été trouvée dans un marais près de Joal. Les insectes y sont très-nombreux et brillans ; Olivier a décrit la plupart de ceux que j'ai rapportés. L'on connoît le thermès , espèce de fourmi , vivant en société , formant des monticules de sept à huit pieds de hauteur.

Les coquilles ont été décrites avec soin par Adanson.

Le règne végétal est immense ; presque tout est neuf dans cette partie ; Adanson est presque le seul qui s'en soit occupé.

Celui des trois règnes qui paroît le

moins riche , est le règne minéral. La côte offre partout des traces de volcans éteints : les métaux précieux que produit l'intérieur sembleroient offrir matière à des recherches qui seroient fructueuses ; mais le climat , mais le défaut d'établissemens , s'opposent à ce que l'on puisse faire aucune découverte en ce genre.





VOCABULAIRE

DE

LA LANGUE OUOLOFE.

LA langue la plus usitée aux environs du Sénégal et de Gorée est la langue Ouolofe. C'est celle que l'on parle chez les divers princes de ces contrées, celle que parlent les grands et la plus grande partie du peuple. Elle est familière aux Maures et aux nations voisines des Ouolofs. Les Serères ont, il est vrai, une langue particulière; mais elle n'est parlée que

par le peuple asservi, celle des Ouolofs est en usage pendant plus de 60 lieues de côtes. Quelques mots arabes, quelques mots portugais s'y sont introduits; mais ces exemples sont rares. Elle est agréable et douce, facile à apprendre, et plus riche que beaucoup d'autres langues sauvages. Les nègres ne savent écrire ni leur langue ni les nombres de leur système numérique.

Les Ouolofs comptent par période de cinq, peut-être parce qu'attachant une prééminence singulière à la main droite sur la main gauche, ils ont porté sur cette main seule et sur les cinq doigts qui la composent, toutes leurs pensées nobles et bienséantes.

TABLEAU

Du système de numération ouolofe.

UN.	BEN.
Deux.	Nier.
Trois.	Niet.
Quatre.	Nianet.
Cinq.	Gurum.
Six.	Gurum ben.
Sept.	Gurum niar.
Huit.	Gurum niet.
Neuf.	Gurum nianet.
Dix.	Fouck.
Onze.	Fouck ac ben.
Douze.	Fouck ac niar.
Vingt.	Nitt.
Trente.	Fanever.
Quarante.	Nianet fouck.
Cinquante.	Gurum fouck.

(4)

Soixante.
Cent.
Deux cents.
Mille.

Gurum ben fouck.
Temer.
Temer ac ben.
Gunn.

VOCABULAIRE OUOLOF (1).

A.

Abandon.	Gnaide, ou Weqk.
Abri.	Lahhou.
Aborder.	Phairou.
Accepter.	Nangou.
Affection.	Hiwe.
Aider.	Dimali.
Aiguille.	Poursa.
Aimer.	Sop.
Aller.	Dem.
Amant.	Far.
Amante.	Quioro.
Ame.	Fitt.
Ami.	Ande.
Amour.	Nobel.
Apercevoir.	Helmeti.
Apprendre.	Guémental.

(1) Je me suis toujours servi du mot ouolof, et non pas du mot iolof ou jalof, comme l'ont écrit la plupart des voyageurs. L'habitude que j'ai eue de parler la langue ouolofe m'a mis à même d'assigner à ce mot sa véritable prononciation en français.

Argent.
Assembler.
Attendre.
Avertir.
Avoir.

Calix.
Daguyalé.
Har.
Hieglay,
Am.

B.

Badiner.
Baigner.
Bailler.
Bain.
Barre de fer.
Barbe.
Bâtard.
Battre.
Bavard.
Beaucoup.
Beauté.
Bœuf.
Boire.
Bois.
Bon.
Bouche.
Blâmer.
Bras.
Brave.
Bravoure.
Bruit.
Brûler,

Npo.
Sangou.
Bobely.
Quianque.
Barra wim.
Sikim.
Badiau.
Dane.
Baréyvahh.
Barena.
Guiongoma.
Nague.
Nane.
Matte.
Boubar.
Guémin.
Yédaré.
Loho.
Nguiomé.
Nguiombar,
Nquiau.
Laq.

C.

Captif.	Guiam.
Caractère.	Guiéou.
Casser.	Dame.
Chair.	Iap.
Chameau.	Guélem.
Chanter.	Ouei.
Charger.	Seff.
Chasser au fusil.	Rebbi.
Chat.	Mousse ounder.
Chaud.	Ngnhiah.
Chercher.	Out.
Cheval.	Fass.
Cheveux.	Cawar.
Chèvre.	Bây.
Chien.	Kaie.
Cire.	Cagna.
Clef.	Quiabi.
Coffre.	Ouacandé.
Combattre.	Crerr.
Compagnon.	Andando.
Connoître.	Ham.
Consolant.	Dfal.
Contraire.	Outé.
Corde.	Boume.
Corps.	Yarame.
Couler.	Hayli.
Couper.	Dog.
Courir.	Dau.
Couteau.	Paca.
CouÛter.	Guiar. Indguegome.

Coutume.	Bah. Ncoubol.
Cuir.	Der.
Cuire.	Togue.
Cuivre.	Cranguiar.

D.

Danger.	Nquiono.
Danser.	Faique.
Découvrir.	Faignal.
Dédain.	Sihlou.
Dégât.	Sâhe.
Dehors	Biti.
Déjà.	Nohnou. Dugue.
Délivrer.	Moussal.
Demain.	Ellec.
Demander.	Daganel.
Demeurer,	Diaqual.
Dépenser.	Salal.
Dernier.	Mouite.
Derrière.	Guénau.
Devant.	Canam.
Diable.	Gunai , ou guiné.
Dieu.	Ialla.
Difficile.	Guiafé.
Dire.	Ouah.
Distribuer.	Saidal.
Donner.	Mahi.
Dormir.	Nelau.
Douceur.	Guiapandi.
Douleur.	Melite.
Droit-aller.	Dembo-guioub.

E.

Eau.	Dorc.
Eau-de-vie.	Sangara.
Echapper.	Reqqe.
Echauffer.	Tangal.
Eclaircir.	Nital.
Eclater.	Faignal.
Ecorcher.	Faisse.
Ecouter.	Deglou.
Ecrire.	Binde.
Eléphant.	Niei.
Eloigné.	Soré.
Embrasser.	Foune.
Emparer-(s')	Nangou.
Empoisonner.	Hompe.
Emprunter.	Laib.
Encourager.	Ndimal.
Enfant.	Dome. Kalel.
Enivré.	Mandy.
Ennemi.	Bagne.
Envie.	Enguiai.
Eperon.	Sebre y fass.
Epine.	Daigg.
Epouse.	Guiabar.
Etendre.	Tatale.
Etoile.	Bidao.
Etranger.	Gane.
Etre.	Naigue.
Esprit.	Nail. Krell.
Exact.	Fitna.

F.

Fâcher (se).	Merr.
Facile.	Yombe.
Faire.	Deff.
Fatigue.	Lotte.
Femme (une).	Diguen.
Fer.	Wim.
Feu.	Safara.
Feuille.	Cobb.
Figure.	Canam.
Fil.	Ouaigne.
Fin.	Mousse.
Flatteur.	Nitoucarabané.
Flèche.	Fette.
Foi (bonne).	Déggue.
Fol.	Dof.
Fondre.	Reyale.
Force.	Dolé.
Forme.	Nirou.
Fort.	Déherr.
Fraîcheur.	Siede.
Frère.	Rak. Kiamé.
Front.	Guié.
Fruit.	Dom guerap.
Fuir.	Dan.
Fumer.	Tohh. Sahhar.
Funeste.	Lola digady.
Fusil.	Fetal.

G.

Gagner.	Ndahail,
Gardien.	Votoucate.
Générosité.	Heôuéne.
Gourmand.	Fanne.
Goûter.	Mosk
Grâce.	Yermandé. Dou.
Grand.	Caoué.
Griffe.	Vay, ou rab.
Gros.	Diggue.

H.

Habit.	Ncodaya.
Haie.	Niague.
Hardy.	Niomé.
Hasard.	Ntendde.
Heure.	Ouarto.
Hier.	Demb.
Histoire.	Naitaly.
Homme.	Gour.
Honnête.	Goray.
Honneur.	Tacdinga.
Honte.	Rousse.
Honteux.	Gaquin.
Hospitalier.	Menganne.

I.

Ignominie.	Gaguié.
Incertain.	Ouoroule,

Indifférent.	Lo bougue oul.
Indiscret.	Lamine vouratoh.
Industrie.	Abhéraigne.
Infidèle.	Niaque ou orma.
Ingrat.	Guereonadi.
Innocent.	Moumaine.
Insecte.	Gounour.
Insensible.	Deher hole.
Instant.	Sâh.
Insulter.	Togne.
Intimider.	Ragal.
Inventer.	Sosse.
Ivrogne.	Nane cata.

J.

Jardin.	Tole.
Jeu.	Npo.
Jeune.	Dao.
Jeûne.	Ncor.
Joli.	Rafett.
Jour.	Bequiaque.
Juste.	Ouion.
Justifier.	Sang sa bob.

L.

Lâche.	Ragal cat.
Laid.	Niao.
Laisser.	Baï.
Lance.	Krei.
Langueur.	Lougoude.
Large.	Yah.

Laver.
Lettre.
Lier.
Lit.
Livre.
Loi.
Loin.
Long.
Louer.
Loup.
Lumière.
Lutte.

Racasse ou sangue.
Téré.
Tacque.
Lal.
Téré.
Ouione.
Soré.
Goud.
Nao.
Bouki.
Nite.
Beré.

M.

Majestueux.
Main.
Maison.
Maître.
Maîtresse.
Mal.
Maladie.
Malheur.
Manger.
Manquer.
Marchand.
Marcher.
Médecine.
Médisant.
Méler.
Mépris.
Mer.

Taid.
Loho.
Nek.
Borome.
Quioro.
Méti.
Metitte.
Dogale.
Lek.
Hor.
Guiégue.
Doh.
Guarap.
Ovio lamine.
Bolé.
Guyombelou.
Guei.

Mère.	Dei.
Miel.	Lem.
Milieu.	Digue.
Moquer.	Niaoale.
Moi.	Man.
Mol.	Moque.
Moment.	Nquisse.
Montrer.	Guemintal.
Mordre.	Malt.
Mourir.	Dâih.

N.

Nager.	Faye.
Naître.	Guioudou.
Nature.	Adouna.
Nécessaire.	Logne sohéla.
Négliger.	Nquigane.
Nettoyer.	Foppe.
Neuf.	Louhaisse.
Noce.	Nquiete.
Noir.	Nioul.
Nom.	Tour.
Nombreux.	Baré.
Non.	Diet.
Nourrir.	Doundal.
Noyer (se).	Lab.
Nu.	Naine.
Nuit.	Goudi.

O.

Obéir.	Moque.
Obstacle.	Guepinde.
Odieux.	Logne sibe.
Œil.	Boite.
Œuf.	Nenne.
Oiseau.	Pitt.
Or.	Ourons.
Ou (conjonction).	Bar.
Où (adverbe),	Fane.
Oubli.	Fatté.
Ouvrir.	Oubil.

P.

Pagne.	Malane ou sir.
Paille.	Niarc.
Pain.	Bourou.
Palmier.	Tir.
Pardonner.	Bahal.
Parent.	Boc.
Parler.	Vohal.
Partager.	Seddal.
Partir.	Guiogne ou dem.
Pas.	Guiego.
Pauvre.	Badolo.
Payer.	Faye.
Pays.	Dec ou reo.
Peau.	Der.
Peigner.	Guiarte.

Peine.	Quiono.
Peintade.	Nate.
Pelican.	Guiégué. A lat.
Penitence.	Réquiou.
Percer.	Bénal.
Perdre.	Réral.
Perdrix.	Toker.
Père.	Bay.
Perruche.	Tioi.
Personne.	Kene.
Pesant.	Disse.
Petit.	Ntoute.
Peuple.	Y nite gnobaray.
Peureux.	Royal.
Pierre.	Doistte.
Pincer.	Dompe.
Pipe.	Nanou.
Pisser.	Simane.
Plein.	Faisse.
Plomb-petit.	Merso.
Pluie.	Tao.
Plume.	Doungue.
Plus.	Lo hoppe.
Poisson.	Guen.
Porter.	Iobou.
Poser.	Daiguial.
Poule.	Guénar.
Pourquoi.	Nguirlane.
Pouvoir.	Catane.
Précieux.	Loguene.
Prédire.	Ouah lo dicaté.
Premier.	Guitou.
Prendre.	Guiaile.

Prétendre.	Harou.
Prêter.	Lâiblé.
Prévoir.	Sainou.
Prix.	Ganguiar.
Promettre.	Giggué.
Provision.	Iobale.
Pudeur.	Gaquié.
Pur.	Lo sete.
Purger.	Nandalou.

Q.

Quand.	Cagne.
Quel.	Coh.
Quelqu'un.	Co mou.
Querelle.	Heulo.
Quitter.	Bahy.
Quoi.	Lane.

R.

Rabaisser.	Soufaite.
Raccommoder.	Defaraty.
Raconter.	Naitaly.
Rafraîchir.	Sairal.
Rajeunir.	Dailou di ndao.
Railler.	Quaib.
Raison.	Sago.
Ramasser.	Foral.
Rame.	Guio.
Ramer.	Guioomil.
Rançon.	Guiotte.

Rapporter.	Daillosil.
Raser.	Ouate.
Rat.	Guénare.
Ravir.	Fegque.
Reculer.	Delou genau.
Redevable.	Delou laib.
Redresser.	Guionbanti.
Réfugier.	Lahhou.
Regarder.	Sieti.
Régner.	Falou.
Regret.	Requiou.
Rejeter.	Dello.
Remplir.	Faïssal.
Rencontrer.	Tassé.
Rendre.	Guiésal.
Répondre.	Tontou
Réputation.	Hou-tour.
Respect.	Teddal.
Ressouvenir.	Fatélicou.
Retarder.	Lagal.
Retirer.	Dindy.
Réveil.	Hay.
Réveiller.	Hayal.
Rêver.	Guintal.
Revoir.	Guissé.
Réussir.	Tandoulé.
Richesse.	Ngome,
Ridicule.	Abtoye.
Rien.	Dara.
Rire.	Ray.
Roi.	Bour.
Ruiner.	Gniélou.

S.

Sable.	Sou f.
Sabre	Guiasi.
Sale.	Télime.
Sang.	Derette.
Sans.	Douconté.
Sauter.	Tebal.
Sauvage.	Nitou, all.
Sauver.	Moussal.
Scélérat.	Sohor.
Science.	Haham.
Séduire.	Hor.
Sel.	Corome.
Semer.	Guy.
Sens.	Yégue.
Serrer.	Dinquial.
Si. (Part.)	Donté.
Silence.	Quiélé.
Sœur.	Diguen.
Soin.	Ouotou.
Soir.	Ngone.
Soleil.	Borum safara.
Sommeil.	Nquémaïte.
Sot.	Houtoll ou dof.
Soumettre.	Tink.
Stérile.	Logantou.
Suffisant.	Lo doé.
Sujet.	Abdag.
Surprenant.	Bétté.

T.

Tabac.	Tamaca.
Tacher.	Guiemal.
Taire.	Nopil.
Tant.	Nangame.
Tantôt.	Nquisse.
Tas.	Ouquior.
Teindre.	Soube.
Tempérance.	Co fanne.
Tempête.	Quel ao lohaïe.
Temps.	Sallh.
Terre.	Souf.
Tête.	Bop.
Téton.	Venne.
Timide.	Ab rayal.
Tirer.	Sanny.
Tisser.	Rabb.
Tomber.	Danou.
Tourner.	Valbati.
Trafic.	Iahande.
Tranquille.	Lo noppi.
Travail.	Legucille.
Tromper.	Ncor.
Troubler.	Laiguélay.
Tuer.	Rey.

U.

Union.	Nbolo.
Unique.	Lo amoul morum.
Universel.	Mosse.
User.	Rappal.

V.

Vaillant.	Ab niogme.
Vain.	Seranou.
Vaincre.	Guiambar.
Vaisseau.	Gal.
Veiller.	Ouotou.
Vendre.	Guiaie.
Venger.	Feyou.
Venir.	Niegao.
Vent.	Nquelao.
Véritable.	Deggue.
Verser.	Sottil.
Vertu.	Gor
Vice.	Guiéo.
Vie.	Abdounde.
Vigoureux.	Borom catane,
Vin.	Bine.
Voir.	Guis.
Volonté.	Nqué bouté.
Volupté.	Fara banaiche.
Voyager.	Abdah.

	Y.		
Yeux.			Gnette.
Yvoire.			Begne y niei.
	Z.		
Zèle			Moeqnon.

DÉCLINAISON.

Sing.

N.	Le roi.	Bourba.
G.	Du roi.	Fa bourba.
D.	Au roi.	Va bourba.
Acc.	Le roi.	Bourba.
V.	O roi.	Bosse bourba.
Ab.	Le roi.	Bourba.

Plur.

N.	Les rois.	Y bouriai.
G.	Des rois.	Bouriai.
D.	Aux rois.	Va y bouriai.
Acc.	Les rois.	Bouriai.
V.	O rois.	Bosse bouriai.
Ab.	Les rois,	Bouriai,

Moi.	Mane.
Toi.	Yave.
Soi.	Asse mome.
Nous.	Noune.
Vous.	Yave.
Eux.	Niogme.

*Verbe être.**Infinitif.*

Etre.

Naique.

Présent.

Je suis.

Naiquenâ.

Tu es.

Naiquenga.

Il est.

Naiquena.

Nous sommes.

Naique nan.

Vous êtes.

Naiqu'en ga.

Ils sont.

Naique nagnou.

Imparfait.

J'étois.

Naicone nama.

Tu étois.

Naicone nga.

Il étoit.

Naicone nga.

Nous étions.

Naicone nanou.

Vous étiez.

Naicone nga.

Ils étoient.

Naicone nagnou.

Parfait.

J'ai été.

Naicone na.

Tu as été.

Naicone nagniou.

Il a été.

Naicone na.

Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

Naicone nannou.
Naicone nga.
Naigone nagnou.

Futur.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

Dina naiqui.
Dinga naiqui.
Dina naiqui.
Dina nou nequi.
Dinga naiqui.
Dinga ngou nequi.

Subjonctif.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez,
Qu'ils soient.

Soma naiqué.
Songa naiqué.
Sognou naiqué.
Sanou naiqué.
So naiqué.
Sognou naiqué.

Inf. passé.

Avoir été.

Naicone.

Inf. futur.

Devant être.

Varonne a naique.




~~~~~

# TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

—

|                         |                                                                                                         |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PRÉFACE.                | page v                                                                                                  |
| Chap. I <sup>er</sup> . | Etablissemens européens en<br>Afrique, depuis le cap<br>Boyador jusqu'au fleuve<br>de la Gambie. page 1 |
| Chap. II.               | Le cap Blanc, naufrage de<br>Saugnier, Arguin, Por-<br>tendick. 9                                       |
| Chap. III.              | Naufrage et captivité de<br>Brisson. 22                                                                 |
| Chap. IV.               | Ile Saint-Louis du Sénégal,<br>Podor et Galam. 58                                                       |
| Chap. V.                | Voyage de Galam. 72                                                                                     |
| Chap. VI.               | Ile de Gorée, Albreda, le<br>fort James. 97                                                             |

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Chap. VII. Projet d'un établissement<br>libre et colonial à la côte<br>d'Afrique. | 109 |
| Chap. VIII. Possibilité de traverser l'A-<br>frique dans sa largeur.              | 140 |
| Chap. IX. Histoire naturelle.                                                     | 157 |
| De la langue ouolofe. Vocabulaire de<br>cette langue.                             | 173 |



NDY







